





**Libérez le potentiel de
l'enfant, et vous
transformerez le
monde avec lui**



Maria Montessori

Sommaire

4-7

Éditos

- Anne Emery-Torracinta
 - Daniela Bertossa
 - Carlo Santarelli
-

8-25

Présentation de la FOJ

- Introduction
 - Chiffres clés
 - Où sommes-nous?
 - Tableau récapitulatif des foyers
 - Aide à l'enfance
 - Intégration sociale
 - Accueil d'urgence
 - Préparation à l'autonomie
 - Prestations à domicile
 - Violences domestiques
 - Soutien aux familles
 - Hébergement et soutien pour jeunes en formation
-

26-33

Ressources humaines

- Organigramme FOJ
 - Une année intense
 - Alter ego
 - Promotion santé au travail
-

34-67

Thématiques

- Situations particulières
 - Intégration
 - Aide à la parentalité
 - Vivre ensemble
-

69-73

Finances

- Comptes profits et pertes
 - Audits
-

74

Remerciements

75

Glossaire des abréviations



**ANNE
EMERY-TORRACINTA**
Conseillère d'Etat
Département de
l'instruction publique,
de la formation et de la
jeunesse

Des projets initiés dans le cadre d'HARPEJ se sont concrétisés en 2022

Dans le cadre du projet stratégique harmonisation de la protection de l'enfance et de la jeunesse (HARPEJ), la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ) a répondu présent et joué son rôle de partenaire subventionné par l'Etat.

Même si HARPEJ a pris officiellement fin en février 2023, après 3 ans de travaux, il se poursuivra encore dans des phases d'opérationnalisation, dans lesquelles la FOJ continuera d'être partie prenante. Je souligne ici, à titre d'exemples, quelques réalisations marquantes en 2022. La nouvelle organisation des espaces de rencontre a fait l'objet d'une réflexion menée sur les relations personnelles. Cela a permis d'adapter les jours et horaires du Point Rencontre aux contraintes des parents et d'offrir davantage de plages disponibles avec l'ouverture d'une nouvelle antenne. Dans la même réflexion, la poursuite du renforcement et de la pérennisation de l'action éducative en milieu ouvert (AEMO) classique et de crise a pu également se réaliser en 2022 par l'octroi de moyens supplémentaires. Toujours dans le cadre d'HARPEJ, la FOJ s'est portée candidate pour mener à bien la mise en œuvre du nouveau dispositif d'accueil mère-enfant, baptisé la Maison Dora en hommage à la pédopsychiatre genevoise Madame Dora Knauer, décédée du Covid en 2020. Celle-ci a beaucoup œuvré pour le soutien aux bébés en situation d'accompagnement médico-social. Cette nouvelle structure fait partie des réflexions menées dans le cadre d'HARPEJ, sur un dispositif mère-enfant de manière globale, avec un soutien médico-socio-éducatif. Toujours dans le même ordre d'idée, la Maison

OBb a reçu un financement complémentaire pour la prise en charge de 2 places additionnelles destinées à l'accueil de bébés et petits enfants de 0 à 2 ans accompagnés de leurs parents, voire de leur fratrie.

Du point de vue financier, le nouveau contrat de prestations pour les années 2022 à 2025, avec une stabilité de la subvention du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), de plus de 38,4 millions de francs par an, est entré en vigueur. Dans la foulée, l'Etat est aussi entré en matière pour couvrir les frais liés au COVID après le vote d'un crédit supplémentaire (1,72 millions de francs) pour l'exercice 2022. A noter également l'aboutissement des négociations entre le DIP et le département de la cohésion sociale (DCS) pour le transfert du dossier de suivi des requérants mineurs non accompagnés (RMNA) et le transfert du financement des prestations – notamment le foyer Blue Sky. – dans le contrat de prestations, et ceci pour des raisons de compétences. Le DCS et l'Hospice général sont désormais en charge du suivi des RMNA à Genève. Le service de protection des mineurs (SPMi) continue, quant à lui, à les suivre d'un point de vue métier. En conclusion, je remercie le secrétariat général de la FOJ, son Conseil de fondation et ses équipes pour son engagement au quotidien, dans l'intérêt des enfants, des jeunes et de leur famille.



DANIELA
BERTOSSA
Présidente du
Conseil de Fondation

Bilans et perspectives prometteuses pour la FOJ

Découvrez le rapport d'activité 2022 qui expose les éléments forts de cette année riche marquée par la concrétisation de plusieurs projets d'envergure.

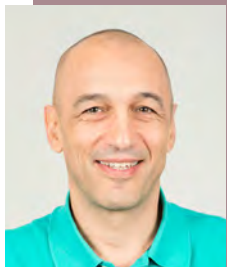
Cette année a été marquée par des avancées significatives dans nos différents domaines d'intervention, en particulier en ce qui concerne le soutien à la parentalité et l'accueil des mineurs migrants.

Le Point Rencontre, l'une de nos structures vouées au soutien à la parentalité, a continué d'offrir un accompagnement précieux aux familles en difficulté. Grâce à l'engagement de nos équipes et à la confiance des parents, nous avons pu constater des résultats encourageants. Cependant, la demande ne cesse de croître, et il devient urgent de trouver de nouveaux locaux pour répondre à cette demande grandissante. A ce propos, nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture d'un deuxième Point Rencontre, permettant ainsi de renforcer notre action dans le soutien à la parentalité.

L'accueil des RMNA (requérants mineurs non accompagnés) a été un enjeu majeur pour notre Fondation. Nous avons ouvert plusieurs nouveaux foyers, tels que les Maisons Solem, Olaia et Gaia, ainsi que la Villa Hélia, offrant ainsi un lieu sûr et chaleureux à ces jeunes vulnérables. Malheureusement, nos structures d'accueil à dimension familiale pour les RMNA sont actuellement saturées et nous sommes à la recherche désespérée de locaux adéquats pour répondre à cette situation préoccupante. En 2022, nous avons également

développé de nouvelles résidences destinées aux jeunes étudiants non universitaires, offrant ainsi des conditions de vie propices à leur épanouissement et à la réussite de leurs projets d'avenir.

Cependant, au-delà des accomplissements de cette année, nous ressentons une inquiétude grandissante. Les besoins des jeunes et des familles sont nombreux, et nos ressources atteignent leurs limites. C'est pourquoi nous lançons un appel vibrant à tous les acteurs et partenaires, afin de nous soutenir dans notre quête de nouveaux locaux adaptés à nos structures d'accueil. Ensemble, nous pourrions continuer à mener à bien nos projets et à offrir des perspectives d'avenir à ceux qui en ont le plus besoin. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la FOJ qui s'investissent sans relâche pour soutenir les jeunes et les familles. Leur dévouement et leur professionnalisme sont les moteurs de notre succès. Nous remercions également chaleureusement nos partenaires, qui nous apportent leur soutien indéfectible et leur confiance. Sans leur précieuse contribution, nous ne pourrions pas réaliser tous ces projets et offrir un avenir meilleur aux jeunes que nous accompagnons. Ce présent rapport témoigne de notre détermination à agir pour le bien-être des enfants, des jeunes et des familles. Il nous rappelle également que nous avons encore de nombreux défis à relever et des projets à développer.



CARLO SANTARELLI
Secrétaire général
de la F0J

Année riche en enseignements

Depuis une dizaine d'années, les équipes éducatives constatent que les situations qu'elles ont à gérer ont considérablement évolué. Elles constatent par exemple que le nombre et surtout la proportion de situations dites très complexes (d'enfants et jeunes à difficultés multiples ou à besoins très particuliers), dont des enfants ayant des troubles psychiques, ont augmenté de manière importante.

L'AEMO, l'APMF et d'autres mesures intermédiaires et de prévention ont notablement contribué à cette évolution. Les jeunes accueillis dans les foyers sont ainsi devenus moins hétérogènes que par le passé, avec beaucoup plus de situations qui demandent un accompagnement intensif.

Ces situations en moyenne plus détériorées, souvent en rupture de formation, impactent très directement le degré d'autonomie des mineurs et ont, en conséquence, un plus grand besoin d'attention, de présence et de contenance de l'action éducative. Elles demandent aussi un travail avec le réseau plus important, ainsi que l'accompagnement à de très nombreux rendez-vous externes. Il convient également de mentionner l'évolution nécessaire et positive des exigences en termes de professionnalisation des suivis, avec notamment une importance grandissante accordée au projet éducatif individualisé (PEI), maintenant formalisé, évalué et adapté pour chaque enfant et jeune.

Face à ces différents changements, la révision du modèle de financement des foyers, qui est en cours de discussion, est ainsi non seulement nécessaire afin d'adresser les situations des jeunes accueillis et de favoriser leur développement individuel, mais aussi dans une perspective de soutien aux équipes, pour leur permettre de réaliser un travail de qualité et prendre

soin des collaborateurs et collaboratrices. C'est ainsi que nous avons tenu à réaliser un diagnostic de la santé au travail dans le courant de l'année 2022 sur l'ensemble du personnel de la F0J. Si le résultat global ne démontrait pas une situation critique généralisée à toute la F0J, les taux d'épuisement et certains impacts du travail sur la santé étaient particulièrement présents pour une majorité du personnel éducatif. Les résultats propres aux différentes équipes ont été présentés et des mesures correctives prises dans chaque foyer. Elles ont été prises également au niveau global de la F0J et une politique de promotion de la santé au travail sera élaborée. Un suivi sera réalisé périodiquement afin d'apprécier les effets des mesures de prévention et continuer à œuvrer pour un cadre de travail sain, bienveillant et efficient.

Cette première année complète dans ma fonction de Secrétaire général a été riche en enseignements et n'a fait que renforcer ma conviction que la F0J assume avec compétences et engagement un travail absolument essentiel. Les équipes réalisent un travail extraordinaire et je suis fier de faire partie de la grande équipe F0J. Un grand merci à toutes et tous.



Une mission d'aide à la jeunesse et de soutien aux familles

La Fondation Officielle de la Jeunesse poursuit l'objectif de favoriser le développement psycho-social des enfants, adolescents et jeunes en difficulté, en collaboration avec les parents et les institutions partenaires. Liée par un contrat de prestations avec l'État de Genève, la FOJ s'inscrit dans la défense des intérêts et de la sécurité de l'enfant.



Les actions de la FOJ s'inscrivent dans le cadre d'un service public répondant aux exigences fixées dans la loi qui définit la mission de la FOJ (J 6 15). Les valeurs humanistes fondent l'ensemble des actions de la FOJ dans le but de reconnaître la personne (parent, enfant, adolescent, jeune adulte) dans le respect, la dignité et dans ses compétences propres. La FOJ poursuit l'objectif de favoriser le développement psycho-social des enfants, adolescents et jeunes en difficulté, en collaboration avec les parents et les institutions partenaires.

Au service des familles du canton, la FOJ intervient dans les champs d'action suivants: l'aide à l'enfance, l'accueil d'urgence, le soutien aux familles, les prestations à domicile, la préparation à l'autonomie, l'insertion sociale, l'hébergement et soutien pour les jeunes en formation non universitaire.

En étroite collaboration avec le Service de protection des mineurs, les professionnels de la FOJ accompagnent les mineurs et fixent les objectifs du placement selon les besoins des situations et les attentes exprimés par les Intervenants en protection de l'enfant. Un projet éducatif individualisé est établi pour chaque mineur. Déclinés dans divers lieux et activités, les prestations sont détaillées dans les pages 10 à 25.



Partenariat

Une étroite collaboration interinstitutionnelle est indispensable pour offrir des prises en charge dans les meilleures conditions possibles des enfants et adolescents confiés. Le Département de l'instruction publique, le Département de la cohésion sociale, le Département des finances, les services de l'Office de l'enfance et de la jeunesse (SPMi, DCPS, SASLP, SSI), l'Office fédéral de la justice (OFJ), le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (TPAE), le Tribunal des mineurs (TMin), le Tribunal de première instance (TPI), l'Hospice général et les organismes membres de l'AGOEER sont des partenaires privilégiés.

Relevons des partenaires essentiels dans le réseau social élargi tels que le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV), le Bureau de l'intégration des étrangers, le Service éducatif itinérant, le Réseau d'enseignement prioritaire, l'Unité d'assistance personnelle. Les services des HUG, la Haute Ecole de Travail Social, le centre LAVI et la FASE qui apportent un appui indéniable aux professionnels de la FOJ. La Fondation Doret-Guéry, la Fondation de l'Association de l'institution La Pommière et l'Association Jeanne d'Arc sont également des partenaires privilégiés. La FOJ est membre de l'Association Genevoise des Organismes d'Education, d'Enseignement et de Réinsertion AGOEER, qui offre des prestations mutualisées à ses membres et prend position dans le débat public.

Integras, association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée basée à Zurich est un partenaire important dans le but de promouvoir l'application des standards Quality4Children en Suisse Romande.

Pour accomplir au mieux sa mission, la FOJ vise en particulier les objectifs généraux suivants:

Offrir un accueil et un accompagnement éducatif optimal aux enfants et adolescents dans tous les foyers et structures sous mandat des autorités de la protection de l'enfance.

Proposer des actions innovantes afin de parvenir à la meilleure adéquation possible avec les besoins des enfants et des familles, d'offrir une meilleure qualité de vie et de contribuer à la prévention de la marginalité et des dépendances.

Renforcer les actions de prévention éducative et de soutien à la parentalité grâce à des partenariats publics-privés.

Gérer de manière optimale et efficiente les subventions cantonales, fédérales et communales.

Développer une politique de communication interne et externe afin de valoriser les enfants, parents et bénéficiaires des actions de la FOJ et les professionnels de la FOJ.

Etre déterminée à atteindre ces objectifs au travers d'un travail de partenariat avec de multiples acteurs dont l'enfant, les membres de sa famille et les services professionnels du réseau.

266

situations suivies au
Point Rencontre

415

bénéficiaires accueillis
dans les foyers
d'urgence

525

enfants mineurs
suivis à domicile par
des prestations AEMO

227

enfants suivis par des
prestations APMF

177

bénéficiaires
accueillis au
foyer Le Pertuis

328

jeunes et adolescents
accompagnés

248

jeunes adultes
accueillis en résidences
et en colocation

348

nombre de places
en foyers

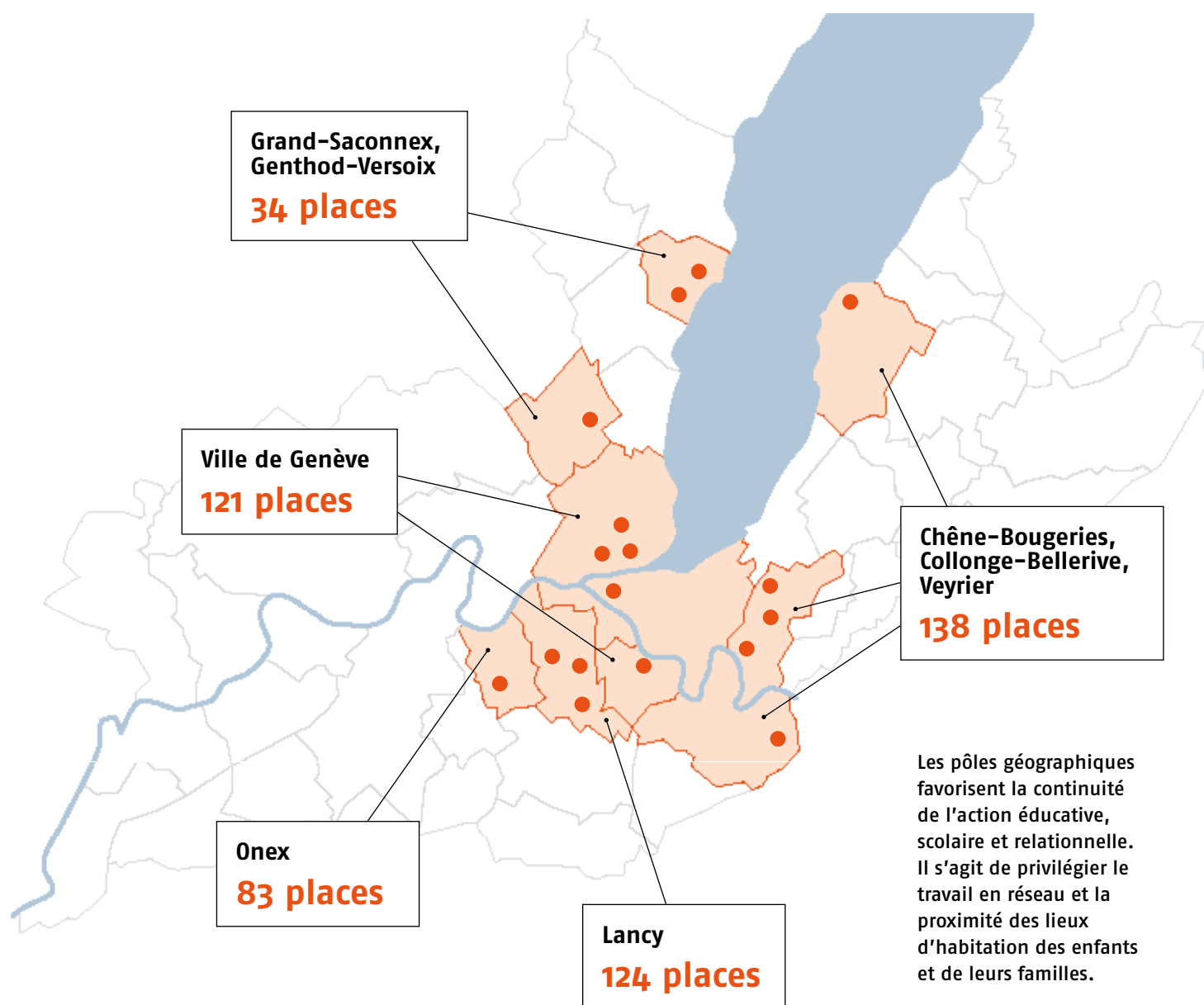
87%

taux d'occupation annuel
des foyers

68

bébés et parents
accompagnés à la
Maison OBB

Où sommes-nous?



- **Institutions**
(foyer, résidence, appartement en colocation)

Récapitulatif foyers et résidences

Pôle géographique	Foyer/Résidence	Mission
Ville de Genève	Centre Le Pont	Accueil d'urgence
	Foyer SeyMNAz	Foyer d'accueil pour jeunes mineurs non accompagnés
	Village-Suisse	Résidence
	Maison Solem	Accueil de Requérants Mineurs Non Accompagnés (RMNA)
	Le Voltaire	Résidence
Lancy	Escale	Foyer moyen et long terme
	La Spirale	Foyer moyen et long terme
	Les Pontets	Foyer moyen et long terme
	Blue Sky	Accueil de Requérants Mineurs Non Accompagnés (RMNA)
	Pont-Rouge	Résidence
	Etape	Accueil d'urgence
	Odyssée	Accueil d'urgence petite enfance
	Maison Yamba	Accueil d'urgence petite enfance
	Maison OBB	Accueil des bébés et leurs parents
	Les Chouettes	Foyer moyen et long terme
Grand-Saconnex, Versoix, Genthod	Maison de Pierre-Grise	Foyer moyen et long terme
	Grand-Saconnex	Foyer moyen et long terme
	Maison Kelas	Accueil d'urgence
Chêne-Bougeries, Collonge-Bellerive, Veyrier	La Pommière	Foyer moyen et long terme
	Les Ecureuils Guéry	Foyer moyen et long terme
	Chalet Savigny et Villa Rigaud	Foyer moyen et long terme
	La Ferme	Foyer moyen et long terme
	Les Ecureuils Doret	Foyer moyen et long terme
	Les Plumes	Foyer petite enfance moyen terme
	Beaux-Champs	Résidence
	Maison Gaïa	Accueil de Requérants Mineurs Non Accompagnés (RMNA)
	Maison Olaïa	Accueil de Requérants Mineurs Non Accompagnés (RMNA)
	Maison Sous-Balme	Foyer moyen et long terme
Onex	La Calanque	Structure d'observation et accueil d'urgence
	Le Toucan	Foyer moyen et long terme
	Le Pertuis	Accueil d'urgence pour personnes victimes ou auteur-es de violences conjugales et le
	Piccolo	Accueil d'urgence petite enfance
	Les Zapparts	Appartements en colocation

	Nbre de places	Nombre de bénéficiaires accueillis en 2022	Age	Public				Origine de provenance d'arrivée et placements
				Enfants	Adolescents	Jeunes Adultes	Familles	
	8	53	13 à 18 ans		●			SPMi, UMUS, UAP
	12	21	15 à 18 ans		●			SPMi, UMUS
	39	47	18 à 25 ans		●	●		GE, CH, FR, maison, foyers
	10	10	12 à 18 ans		●			SPMi
	52	72	16 à 25 ans		●	●		GE, CH, FR, maison, foyers
	11	18	13 à 18 ans		●			SPMi
	9	12	13 à 18 ans		●			SPMi
	9	17	15 à 18 ans		●			SPMi
	10	14	7 à 15 ans	●	●			SPMi
	43	52	18 à 30 ans			●		GE, CH, FR, maison, foyers
	8	68	5 à 18 ans	●	●			SPMi, UMUS
	8	13	0 à 5 ans	●				SPMi
	10	16	0 à 5 ans	●				SPMi
	8	68	0 à 2 ans	●				SPMi
	8	14	4 à 14 ans	●				SPMi
	16	24	4 à 14 ans	●				SPMi
	10	16	13 à 18 ans		●			SPMi
	8	64	7 à 18 ans	●				SPMi, UMUS
	10	17	14 à 18 ans		●			SPMi
	10	13	15 à 18 ans		●			SPMi, TPAE
	21	25	2 à 18 ans	●				SPMi
	13	17	4 à 14 ans	●				SPMi, UMUS
	14	20	4 à 15 ans	●				SPMi, TPAE
	10	18	2 à 7 ans	●				SPMi
	26	26	18 à 30 ans			●		GE, CH, FR, maison, foyers
	12	12	8 à 12 ans	●				SPMi
	12	13	8 à 12 ans	●				SPMi
	10	12	4 à 15 ans	●				SPMi
	9	37	13 à 18 ans	●				TMIN, SPMi, TPAE, UAP
	12	22	13 à 18 ans		●			TMIN, SPMi, TPAE
urs enfants	13	177	dès 18 ans	●	●			UMUS, LAVI, HG, entourage
	10	24	0 à 5 ans	●				SPMi
	39	51	18 à 25 ans			●		GE, CH, FR, maison, foyers

Aide à l'enfance



Ayant pour mission première la protection de l'enfant, la FOJ offre à l'enfant, à l'adolescent et au jeune adulte un cadre sécurisant et harmonieux, tout en favorisant son développement physique, psychique, cognitif, social et relationnel. L'expérience de vie semi-communautaire que proposent les foyers éducatifs de la FOJ aide significativement l'enfant ou l'adolescent à trouver sa place dans sa famille et dans la société, et également à développer son esprit citoyen et son sens des responsabilités.

Avec l'accord et la participation active de l'enfant, les éducateurs mettent systématiquement en place un projet d'accompagnement individuel, personnalisé et réaliste. Dans son travail quotidien, l'équipe éducative des foyers insiste sur les droits et devoirs des jeunes, ainsi que sur leurs responsabilités et leur capacité à construire un projet pour leur avenir.

Dans les limites du cadre légal posé par le droit fédéral et cantonal et par les décisions judiciaires en vigueur, la famille et les partenaires sont invités à participer ensemble à ce projet.

Découvrez plus spécifiquement cette thématique dans le chapitre «Situations particulières».

Intégration sociale

Le temps de l'intégration est aussi une période d'autonomisation et de socialisation. La durée et les modalités de cette période sont par la durée du placement, elle-même basée sur l'âge du jeune. Des objectifs sont posés en tenant compte du parcours de chacun (migratoire ou pas), en vue de développer l'adaptation du jeune à son nouvel environnement et de trouver de nouveaux repères permettant la construction identitaire du jeune. Pour les migrants, le moyen le plus important est la scolarisation qui se fera, en classe d'accueil, en école publique ou encore à travers des dispositifs de l'OMP. Le lieu aura été défini avec les autorités compétentes lors du «temps de l'arrivée». Un accent particulier sera mis sur l'apprentissage du français en proposant régulièrement et selon la demande une aide aux devoirs. Cette période permettra également de favoriser la découverte et la connaissance de l'environnement, de la ville, des moyens de transports, des instances, des loisirs, bibliothèques... tout en mobilisant dans chacune des démarches une explication des normes culturelles en jeu. L'accompagnement du jeune par un éducateur lors de ces apprentissages vise à renforcer l'autonomisation et l'ancrage citoyen du nouvel arrivant tout en permettant un décloisonnement de leur lieu de vie.



Accueil d'urgence



Lieux d'accueil rassurants et protecteurs, les foyers d'urgence sont destinés aux enfants et adolescents vivant une situation de crise qui nécessite une séparation temporaire avec leur milieu naturel, sous décision du Service de Protection des Mineurs ou d'une autorité judiciaire. C'est notamment le cas pour des personnes victimes de violences conjugales et familiales et aux auteurs présumés.

Qu'entend-on par « crise » ? Toute existence est balisée de périodes qui peuvent engendrer des crises. Elles se caractérisent par des états de rupture, qui s'accompagnent d'angoisse, parfois de violence, mais toujours de souffrance, qu'elles soient prévisibles ou non.

La répétition et l'intensification de ces périodes peuvent mener à une intervention, voire à un accueil en urgence. Ce dernier s'avère bien souvent très utile, la période de crise étant un moment particulièrement favorable pour entamer un processus de changement.

Préparation à l'autonomie

Une des missions de la FOJ est d'aider les jeunes à passer le cap de la majorité et à devenir indépendants. Pour ce faire la Fondation met à disposition des jeunes plusieurs appartements en colocations et des studios en résidences. Ces résidences accueillent des étudiants non universitaires, des apprentis et jeunes travailleurs à faibles revenus, qui poursuivent leurs parcours professionnels dans un lieu propice à leur projet. Ils y bénéficient d'un accompagnement individualisé par l'éducateur responsable, qui met l'accent sur l'autodiscipline et la responsabilisation, tant pour soi-même qu'envers les autres.

En 2022, la résidence Beaux-Champs a ouvert pour permettre 26 nouvelles places dans des studios avec des cuisines communes réservés à des étudiants non universitaires ayant un projet de formation. L'apprentissage de l'autonomie est un axe fort éducatif mené quotidiennement afin que chaque jeune puisse grandir.



Prestations à domicile



59

mineurs ont suivi
plusieurs prestations

347

situations suivies dont
525 bénéficiaires mineurs
(48% féminin et 52% masculin)

AEMO

L'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) est un service destiné aux familles qui comptent au moins un enfant entre 0 et 18 ans. Un accompagnement leur est proposé pour surmonter les difficultés et éviter un placement des enfants dans un foyer d'accueil. L'AEMO est mandatée par le Service de Protection des Mineurs (SPMi) qui définit les attentes de la prise en charge. Dès l'admission, les objectifs sont posés de concert entre la famille et l'éducateur qui accompagne les parents dans le développement de nouvelles stratégies éducatives. Ils encadrent les familles en utilisant des situations concrètes et des activités du quotidien. Leur approche est principalement centrée sur les compétences de chacun selon sa position dans la famille: les enfants dans leur vie scolaire et sociale et les parents dans leur rôle éducatif et d'adultes responsables. L'intervention des éducateurs se fait au domicile, à raison d'une à plusieurs fois par semaine. Le processus dure une année maximum, prolongeable de six mois.

Une étude menée par Sylvie Mezzena, chercheuse à la HETS, vient d'être publiée sur la prestation et les résultats présentés, restitués dans le dispositif de la protection de l'enfance genevoise, mettent en valeur l'important travail mené par les éducateur AEMO auprès des parents pour les amener à s'engager avec eux dans un travail d'expérimentation visant progressivement la transformation de leurs habitudes éducatives et familiales. En donnant à lire de nombreux témoignages, ce rapport permet d'accéder à cette expérience du soutien à la parentalité, telle que la décrivent les principaux intéressés. Il met en évidence combien le soutien à la parentalité prodigué par l'AEMO est une réponse à des situations de crises de confiance traversées par les parents. Ils nous indiquent que les expériences parentales se fragilisent en lien avec des contextes et des circonstances de vie, et ne sont pas le seul fait de difficultés personnelles à imputer au seul parent ou à sa personne.



AEMO de crise

109

situations
actives

113

situations
suivies

146

mineurs
suivis

AEMO traditionnelle
et de soutien

234

situations suivies dont
129 débutées en 2022

184

situations acceptées par la
famille sur proposition du SPMi

431

bénéficiaires mineurs suivis

332

durée moyenne de la prestation
en jours





APMF

L'APMF signifie Action Préventive en Milieu Familial, un service éducatif au domicile des familles en difficulté.

Prendre contact

Pour prendre contact avec le secrétariat de l'APMF, les parents peuvent utiliser le formulaire web ou appeler directement le secrétariat. Dans le cas de l'utilisation du formulaire web, le secrétariat rappelle les parents pour une première prise de contact et la prise de rdv avec un membre de l'équipe éducative. Le secrétariat explique brièvement le fonctionnement et les principes de l'APMF:

- prestation gratuite et confidentielle de soutien à la parentalité
- être domicilié sur le canton de Genève
- destinée aux enfants âgés de 0-18 ans
- prestation en libre adhésion

Une écoute des besoins et attentes des parents afin de vérifier l'adéquation avec les prestations de l'APMF est faite puis la famille est informée des délais d'attente entre le premier rendez-vous et le début de la prestation.

Permanences

Une permanence est animée chaque semaine par un membre de l'équipe éducative sous forme de tournus. Les familles (parents ou parents et enfants) sont accueillies dans les locaux de l'APMF pour un entretien d'une heure. Une fiche d'informations est remplie par l'éducateur à l'issue de cet entretien. Les données personnelles et une description de la problématique y sont mentionnées. Cet entretien marque une étape importante pour la famille dans le processus de l'APMF. Il permet à la famille d'exposer sa situation, aux éducateurs-trices de vérifier si la demande est bien compatible avec les prestations offertes et également de poser le cadre du fonctionnement de l'APMF.

Déroulement de l'entretien

Lors du premier entretien, l'éducateur veille à créer un climat de confiance, d'écoute et de bienveillance. C'est une étape importante pour les parents, empreinte à la fois d'émotions fortes, de doutes, parfois de culpabilité et d'attentes importantes vis-à-vis de l'APMF. L'éducateur explique le fonctionnement de l'APMF et le

cadre préventif de la démarche. Les points importants à aborder sont le soutien à la parentalité, la libre adhésion, le cadre légal (obligation de signaler un mineur en danger), la confidentialité, la collaboration avec le réseau et le déroulement des visites à domicile. L'éducateur explique aussi que l'objectif est d'accompagner la famille et non de se substituer au rôle de parents. La famille expose lors de l'entretien sa problématique et explique ses besoins et ses attentes. L'éducateur est amené à faire des liens et à expliquer le déroulement de la démarche en relation avec les besoins et les attentes de la famille. Lorsque la famille formule sa demande, l'éducateur écoute et amène le parent à exprimer ses besoins ou repère les besoins sous-jacents à la demande. Une première démarche de formulation d'objectifs avec les parents devra être poursuivie par l'éducateur par la suite.

En 2022, 116 situations ont été accompagnées dans 39 communes. De chaleureux remerciements sont formulés aux donateurs privés et aux communes qui ont octroyé des subventions afin que cette prestation préventive, appréciée par toutes les parties prenantes, puisse se poursuivre. L'aide éducatif à domicile demeure une prestation qui nécessite un financement plus pérenne.



116

situations soit 227
bénéficiaires

3065

heures d'interventions
dans 39 communes

0 à 5 ans

46

6 à 12 ans

92

13 à 17 ans

66

18 à 24 ans

21

25 ans et plus

2

Soutenez
l'APMF



QR code pour application bancaire

«Il nous a aidé à re-construire
une relation mère-fille, à
ré-apprendre à nous écouter...
il nous a lancé une bouée qui
nous a sauvées.»

Maman d'une adolescente

«Nous avons parlé
factuellement de situations
durant lesquelles j'étais
presque tétanisée parce que je
ne savais pas comment agir. On
a pris le temps de dépatouiller
tout ça, elle m'a permis de voir
les choses concrètement en
intégrant la position de
l'enfant, sans jamais juger, en
toute bienveillance et avec une
douceur qui fait du bien au
cœur et à l'âme.»

Une maman de deux enfants

«Grâce à nos discussions, je
vois que quand j'accepte ce qui
vient, c'est plus facile et du
coup je vis de manière plus
intense les bons moments.»

Une maman de Genève

AIME

L'AIME signifie Agenda Intégration et Médiation Éducative qui est un dispositif qui fait partie du catalogue des mesures de l'Agenda Intégration Suisse – AIS petite enfance, enfance et adolescence du Canton de Genève mis en place par le BIE – Bureau de l'intégration des étrangers.

Cette mesure s'adresse aux parents migrants dont les enfants sont éligibles à l'AIS, soit aux enfants qui résident sur le canton de Genève et au bénéfice d'un permis F ou B réfugié acquis après le 1^{er} mai 2019. Cette mesure peut être proposée aux familles par les chargées de mission de la FOJ ou par les différents partenaires qui accompagnent les enfants de la naissance à 18 ans au bénéfice de l'AIS. L'objectif est de fournir à ces familles une aide éducative professionnelle et à domicile lorsque

l'exercice de la parentalité est en difficulté. L'AIME est une mesure de libre adhésion des familles. Lorsque cela est nécessaire, l'équipe éducative de l'AIME peut être soutenue par des accompagnateurs familiaux et accompagnatrices familiales en langue d'origine de la Croix-Rouge qui collaborent étroitement avec les chargées de mission de l'AIS petite enfance dans le cadre du suivi de ces familles.

La mission est de soutenir les familles dans des démarches éducatives et relationnelles ainsi que de promouvoir l'intégration sociale dans leur commune. L'équipe éducative travaille avec l'ensemble du réseau professionnel entourant l'enfant et sa famille. L'AIME a pour objectif d'agir en prévention d'une péjoration des situations qui pourrait conduire les familles vers une prise en charge plus contraignante. La mesure n'est pas destinée aux familles suivies par le Service de Protection des Mineurs (SPMi).

**38**

**bénéficiaires suivis
dans le cadre de l'AIS
petite enfance**

23

**bénéficiaires suivis
dans le cadre de l'AIS
scolaire**

4

**bénéficiaires suivis
dans le cadre de l'AIS
ados 13-18**



AIS petite enfance

L'AIS est un programme développé par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), coordonné à l'échelle du canton de Genève par le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) et dont le case management concernant la petite enfance a été confié à la FOJ.

L'objectif visé est d'aider ces tout-petits à développer leurs capacités motrices, exploratoires, langagières, émotionnelles et cognitives avant leur entrée à l'école en suivant et en accompagnant les familles de manière individuelle et interculturelle.

Les chargées de mission de la FOJ travaillent en étroite collaboration avec une équipe de professionnels employés par la Croix-rouge genevoise, les accompagnateurs familiaux ou accompagnatrices familiales, qui participent aux entretiens avec les familles dans leur langue d'origine. L'équipe de l'AIS petite enfance encourage la fréquentation d'espaces existants, institutionnels ou associatifs, ouverts à l'ensemble des parents et des enfants du canton de Genève, tels que les espaces périnataux, les accueils-parents enfants, les ludothèques et bibliothèques ainsi que diverses animations destinées à un public «petite enfance». Les accompagnateurs familiaux ont la possibilité de se rendre avec ces familles dans ces

différents lieux lors de la première expérience. En collaboration avec les accompagnateurs familiaux, la personne chargée de mission, informe, consulte et sollicite les familles durant toute cette période préscolaire. Cet accompagnement à la parentalité durant cette période fondamentale pour le développement et l'intégration sociale de leurs enfants est à envisager comme un partenariat entre parents et professionnels. En effet, il s'agit de co-construire des pratiques participatives interculturelles centrées sur les forces et les compétences de ces familles. Les prestations sont personnalisées et évolutives ; elles sont discutées de manière fluide, horizontale et constructive. Les mesures sont différenciées dans le temps en fonction du moment d'arrivée et de l'âge de l'enfant et de certaines transitions (arrivée d'un enfant, déménagement, première rentrée scolaire, etc.). La mise en évidence et le développement des réseaux naturels sont également privilégiés.

La dernière année avant le début de l'école, un accueil à mi-temps dans une structure de la petite enfance est recherché.

L'objectif énoncé par le SEM pour l'Agenda Intégration Suisse est que 80% des enfants bénéficiaires soient en mesure de se faire comprendre en français au début de leur scolarité obligatoire.

Violences domestiques



Le Pertuis

Faisant partie du dispositif genevois, le Pertuis est un foyer d'urgence ouvert 365 jours par an, 24h sur 24h. Il s'adresse à des adultes seuls ou avec enfant, qui traversent une période de crise incluant des violences conjugales et familiales. Les séjours sont d'environ un mois, durant lequel chacun bénéficie d'un lieu sécurisant et d'un espace de réflexion propice à l'engagement vers de nouvelles perspectives de vie.

Pour accompagner ses bénéficiaires vers une sortie de crise, l'équipe éducative offre un encadrement personnalisé et spécifique à la problématique des violences domestiques. Elle propose également un soutien à la parentalité, ainsi qu'un appui pour les démarches administratives. Une particularité est l'accueil non seulement de victimes mais aussi de des auteurs présumés ou avérés de violences domestiques. L'humain est placé au centre des préoccupations, dans un esprit de respect, d'ouverture et de construction de nouveaux possibles. La reconnaissance de la souffrance étant le dénominateur commun à tous les bénéficiaires, la cohabitation entre adultes constitue une véritable plus-value.

89

femmes

33

hommes

55

enfants

110 situations ce qui représentent 177 personnes (100 victimes, 22 auteurs et 55 enfants) qui ont été hébergées en 2022. Ces chiffres sont en constante évolution ces dernières années et ne font que mettre en avant le besoin d'une prestation telle que nous la proposons. Le nombre d'enfants accueillis étant également conséquent, l'équipe a suivi une formation avec Gaëlle Merminod sur l'observation de la relation « parent-enfant » afin de sensibiliser l'équipe aux signaux pouvant être alarmants dans la relation parent-enfant en bas âge. En 2023, un des objectifs de l'équipe sera d'approfondir ces connaissances et de développer des outils d'observation, afin d'affiner notre prise en charge et notre travail autour du soutien à la parentalité. La salle de jeux a également été remise à neuf entièrement. Nous avons fait appel à la Fondation Anouk notamment pour les peintures. Cette rénovation a fait de cet espace un lieu accueillant, apaisant et chaleureux.

«Cet endroit m'a aidée à récupérer. Je n'étais pas chez moi lorsque je vivais avec mon mari. A présent je ne veux plus être une victime, je veux diriger ma vie.»

Anonyme

Soutien aux familles



266

situations suivies
dont 122 nouvelles

Point Rencontre

Le Point Rencontre est un espace permettant les visites entre parents et enfants dans le cadre de séparation ou de placement en famille d'accueil et lorsqu'aucune autre solution n'est envisageable.

L'objectif est de permettre à l'enfant en présence de ses parents (visiteurs ou hébergeants) de vivre, réfléchir et penser leur relation au-delà du conflit conjugal des adultes afin que les droits de visites puissent évoluer et se dérouler de manière autonome à l'avenir.

Ouvert 265 jours par année, le Point Rencontre propose des visites les mercredis, samedis et dimanches. La fréquence des visites est d'au maximum une fois par semaine pour les enfants d'âge préscolaire, et au maximum une fois chaque quinzaine pour les enfants scolarisés. 266 familles ont ainsi pu être reçues au PR en 2022 selon les diverses modalités. Une antenne sise Rue de la Dôle dans le quartier des Charmilles a vu le jour en décembre 2021 pour répondre aux modalités «1 pour 1». L'objectif visé est atteint puisqu'il n'y a plus de liste d'attente.

Elaboré en collaboration avec le SPMi, le SEASP, le SASLP et une Juge du TPAE, un règlement et protocole de collaboration ont été finalisés et posent un cadre tant pour les bénéficiaires que pour le réseau.

Modalités d'intervention

1 pour 1: visite d'une heure maximum à l'intérieur des locaux, en présence continue d'un intervenant. Durée maximale 3 mois.

Accueils: visite d'une heure et demie maximum à l'intérieur des locaux.

Passages: sortie à l'extérieur des locaux entre le parent visiteur et l'enfant. Elle est obligatoirement précédée et suivie d'une rencontre de 30 minutes à l'intérieur.

735

«1 pour 1»

1481

«accueils»

1781

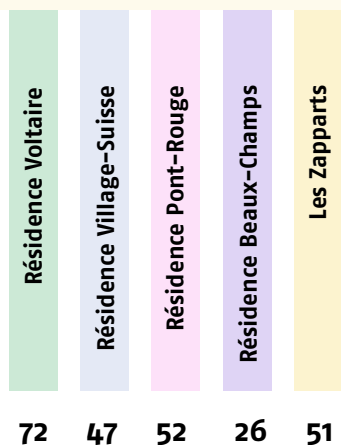
«passages»

Hébergement et soutien pour jeunes en formation



248

**bénéficiaires logés
en 2022**



Résidences

Les résidences de la FOJ sont au nombre de 4 (Le Voltaire, Village Suisse, Beaux-Champs et Pont Rouge) pour un total de 160 places et sont destinées à des jeunes en formation (apprentis, étudiants non universitaires) et à des jeunes travailleurs à faible revenu, dès 16 ans, pour une durée d'un à trois ans en principe. La Résidence a pour but d'offrir un logement agréable, à un coût abordable, pour des conditions de vie compatibles avec une formation professionnelle. A l'admission, le résidant s'engage à suivre les directives et obligations d'un règlement indispensable à toute collectivité. La crise du logement pour les jeunes sévit à Genève, raison pour laquelle, la demande est plus forte que les capacités d'accueil. Nous déplorons une longue liste d'attente. L'encadrement éducatif et le suivi régulier sont des espaces particulièrement sécurisants pour les jeunes adultes. Dans certaines résidences, des veilleurs sont présents en soirée.

Appartements en colocation

Les Zapparts proposent 39 places en colocation de 2 à 6 personnes. La population ciblée pouvant bénéficier de ce logement est composée de jeunes adultes en formation non universitaire ou bénéficiant d'un emploi à faible revenu ou encore de jeunes issus des foyers de la FOJ. En principe, l'entrée dans l'appartement se fait avant d'avoir 25 ans.

La mission première est de faciliter le parcours de formation de ces jeunes dans un lieu de vie adapté où la mixité sociale est prépondérante, tout en renforçant leurs capacités et leur insertion. Un accompagnement individualisé est ainsi mis en place à l'entrée du colocataire et est assuré tout au long du séjour, par l'éducateur responsable de l'appartement. Cet accompagnement concerne aussi la vie de groupe. Les jeunes adultes doivent, en plus d'être en formation, faire preuve de capacités d'autonomie et de vivre ensemble.



199

places au total

dont **35**

nouvelles places
ouvertes

«Les prix des logements de la résidence sont abordables pour les étudiants et c'est un luxe d'avoir sa propre chambre avec sa salle de bains. Le fait d'être avec des jeunes de notre âge et de vivre en collectif, apporte énormément.»

Une résidente de la Résidence Voltaire

«Être autonome c'est selon moi d'avoir, entre guillemets, la liberté. Quand je me dis que je suis autonome, c'est que je fais les choses comme il le faut. C'est par exemple respecter les autres déjà. Que ce soit du côté des tâches, dans la colocation, de tes papiers, de l'école. C'est quelqu'un qui arrive à gérer sa vie seul.»

Jeune résidente aux Zapparts

Organigramme

État au 31 décembre 2022

Conseil de fondation

Membres du Bureau

Bertossa Daniela, Présidente
Jaques Walder Danielle, Vice Présidente
Hofer Antoinette, Secrétaire
Fournier Nicolas, Membre
Saccone Franco, Membre

Membres du Conseil de fondation

Bertossa Daniela
Dérobot Thierry
Dujoux Valentin
Fournier Nicolas
Hofer Antoinette
Jaques Walder Danielle
Malher Per Bo
Menetrey Yasmine
Ovett Bondi Davinia
Romanens Mathieu
Saccone Franco

Membres du Conseil de fondation avec voix consultative

Carlos Sequeira, Service de protection des mineurs (SPMi)
Lombard Christine, Tribunal des mineurs (TMin)
Pierre-Alain Chatelan, Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (TPAE)
Cattin Jean-Pierre, Office de formation professionnelle continue (OFPC)
Nicolas Hideg, Représentant du personnel et **Nabil Jebnoui** son suppléant

Direction & administration

Carlo Santarelli, Secrétaire général
Michel Jaffaux, Directeur financier et des systèmes d'information
Valérie Milleret, Adjointe de direction

Ressources humaines

Patricia Pasche, Adjointe administrative
Marie-Christine Ionta Garcia, Chargée de formation
Angelica Ponce, Chargée du case management
David Guisolan, Chargé de la coordination du recrutement et gestion du temps
Annamaria Phaine, Secrétaire RH

Informatique

Michel Jaffaux, Directeur des systèmes d'information
Frédéric Chollet, Gestionnaire infrastructure
Chris Develey, Technicien de support
Grégory Ramelet, Gestionnaire informatique applications et développement
Théo Ramu, Technicien environnement informatique

Sécurité incendie et bâtiment

Frédéric Chollet, Gestionnaire sécurité incendie
Théo Ramu, Technicien des mesures de sécurité incendie
Pascal Schmidt, Responsable d'entretien des bâtiments et coordinateur des travaux

Finances

Michel Jaffaux, Directeur financier
Angela Coco, Comptable
Arlinda Jahija, Comptable
Laura Marilley, Comptable
Sandra Matarazzo, Secrétaire comptable
Francesca Suasnabar, assistante comptable

Communication

Valérie Milleret, Chargée de communication
Melanie Schwab, Assistante en communication et relations publiques
Anthony Lacroix, Coordinateur de projets et communication digitale

Pôle géographique	Foyers / résidences	
Ville de Genève	Centre Le Pont	Christophe Dulex, Directeur / Kamel Seghier, Directeur adjoint
	Village-Suisse	Sandro Reginelli, Directeur
	Point Rencontre	Evelyne Steffen, Directrice / Mélanie Maso, Coordinatrice
	Le Voltaire	Sandro Reginelli, Directeur
	Maison Solem	Xavier Weller, Directeur / Nicolas Baronciani, Directeur adjoint
	SeyMNAz	David Crisafulli, Directeur / Sandra Trione, Directrice adjointe
Lancy	Escale	Cédric Bernard, Directeur / Kamel Seghier, Directeur adjoint
	Pontets	Vincent Tournier, Directeur / Sandra Trione, Directrice adjointe
	Blue Sky	Xavier Weller, Directeur / Nicolas Baronciani, Directeur adjoint
	Pont-Rouge	Sandro Reginelli, Directeur
	Etape	Sybillle Gallandat, Directrice / Patricia Amann, Directrice adjointe
	Odyssée	Martine Miquel, Directrice / Pauline Vuagnat, Directrice adjointe
	Spirale	Cédric Bernard, Directeur / Audrey Bollier, Directrice adjointe
	Chouettes	Vincent Clavien, Directeur / Alexandre Zen Ruffinen, Directeur adjoint
	Maison OBB	Sybillle Gallandat, Directrice / Stéphanie Vagneux, Directrice adjointe
	Maison Yamba	Martine Miquel, Directrice / Pauline Vuagnat, Directrice adjointe
Grand-Saconnex, Versoix, Genthod	Maison de Pierre-Grise	Vincent Clavien, Directeur / Camille Thouzeau, Directrice adjointe
	Grand-Saconnex	Sandro Reginelli, Directeur / Bastien Carrillo, Directeur adjoint
	Maison Kelas	Sandro Reginelli, Directeur / Patricia Amann, Directrice adjointe
Chêne-Bougeries, Collonge-Bellerive, Veyrier	Pommerie	Christophe Dulex, Directeur / Arta Nik Manesh, Directrice adjointe
	Ferme	Christophe Dulex, Directeur / Arta Nik Manesh, Directrice adjointe
	Ecureuils Doret	Christophe Perret, Directeur
	Ecureuils Guéry	Christophe Perret, Directeur
	Chalet Savigny	Evelyne Steffen, Directrice / Lucie Mutondo, Directrice adjointe
	Villa Rigaud	Evelyne Steffen, Directrice / Lucie Mutondo, Directrice adjointe
	Plumes	Christophe Dulex, Directeur / Anne Pernet, Directrice adjointe
	Maison Olaïa	Xavier Weller, Directeur / Abdallah Dilmi, Directeur adjoint
	Maison Gaïa	Xavier Weller, Directeur / Abdallah Dilmi, Directeur adjoint
	Beaux-Champs	Sandro Reginelli, Directeur
	Maison Sous-Balme	Vincent Clavien, Directeur / Laetitia Buchet, Directrice adjointe
Onex	Calanque	Vincent Tournier, Directeur / Audrey Bollier, Directrice adjointe
	Toucan	Vincent Tournier, Directeur / Sébastien Roux, Directeur adjoint
	Ateliers de la FOJ	Cédric Bernard, Directeur / Véronique Corthay, Directrice adjointe
	Pertuis	Sybillle Gallandat, Directrice / Laetitia Buchet, Directrice adjointe
	Piccolo	Martine Miquel, Directrice / Sébastien Roux, Directeur adjoint
	Zapparts (tous les pôles sauf Lancy)	Sandro Reginelli, Directeur
Tous les pôles	Service de remplacement	David Crisafulli, Directeur / Natacha Descloux, coordinatrice
	AEMO	Sybillle Gallandat, Directrice / Marco Danesin, Directeur adjoint
	APMF	David Crisafulli, Directeur / Alexandre Zen Ruffinen, Directeur adjoint
	AIS petite enfance	David Crisafulli, Directeur
	AIME	David Crisafulli, Directeur

Une année intense

En 2022, la FOJ a poursuivi sa mission d'accompagnement des mineurs et leurs familles en prenant soin de répondre aux exigences en matière d'accompagnement éducatif malgré la crise sanitaire qui s'est poursuivie en tout début d'année. Une progression importante des prestations portée par la création de 4 nouvelles structures pour les jeunes requérants mineurs non accompagnés et la création d'une nouvelle antenne au Point Rencontre.

Création d'un pool de remplaçants en CDI

La conceptualisation de ce modèle a vu le jour en janvier 2022 après des séances préparatoires en collaboration avec les cadres et le service RH. L'objectif de ce pool est de fidéliser les collaborateurs et ainsi permettre à l'interne de répondre pleinement aux demandes de renfort éducatif individualisé et de remplacements divers (maladie, accident, maternité, autres) sous la responsabilité d'un directeur et d'une coordinatrice. Un projet institutionnel et une identité propre à l'équipe sont en cours de finalisation. Outre le Pool CDI, le service de remplacement de la FOJ peut faire appel à des ressources humaines externes, mises à disposition par des agences intérimaires pour répondre aux besoins de remplacement du personnel éducatif et du personnel de soutien. Le Pool CDI comptait 21 EPT (équivalent plein temps) en 2022.

Formation & supervision

Le catalogue des formations en 2022 a vu de nouvelles thématiques apparaître sur demande des collaborateurs et selon la spécificité des problématiques rencontrées. 1,32% de la masse salariale est imputée au budget formation et supervision.

Représentant du personnel au Conseil de fondation

Nicolas Hideg, représentant du personnel au Conseil de fondation, se fait le porte parole des collaborateurs du terrain. Sa riche expérience lui permet d'avoir une vision large sur les préoccupations actuelles en matière de prise en charge des situations dites particulières. Il a assisté

aux séances du Conseil de fondation selon le calendrier établi et est suppléé par Nabil Jebnoui en cas de besoin.

Syndicats

Les secrétaires syndicaux, les membres de la direction et des collaborateurs de la FOJ se sont réunis 4 fois en 2022. Ces séances ont pour but de créer un lien entre les demandes des collaborateurs et le Secrétariat général et d'écouter les besoins des équipes. La révision de la CCT a été l'un des travaux importants de l'année écoulée.

Dispositifs de soutien aux collaborateurs

Alter ego est un dispositif de soutien avec thérapie brève proposé aux collaborateurs en difficulté. Des séances individuelles sont organisées en libre adhésion et en toute confidentialité avec une psychologue diplômée pour un soutien. Basée sur le concept de l'approche centrée solution, cet outil a permis aux collaborateurs qui en ont fait la démarche d'explorer des pistes visant à améliorer leur situation. (Découvrez l'article en page 32).

La FOJ apporte également une aide externe aux collaborateurs en difficulté. Le groupe de confiance est un espace où le collaborateur peut se confier en toute confidentialité. La personne en difficulté est en contact avec des médiateurs formés pour trouver des solutions et un accompagnement dans le cadre des situations de harcèlement psychologique et/ou sexuel. Malheureusement ce dispositif est très peu utilisé et fera l'objet d'une réflexion en 2023.



229

postes ouverts en 2022



45

collaborateur·trices en CDD
à la FOJ engagés en CDI

Formation

1.63 jours en moyenne de formation interne par collaborateur.

7 jours en moyenne de formation externe par collaborateur.

1.32% de la masse salariale est attribuée à la formation et la supervision

42 formations internes proposées

422 est le nombre total d'inscriptions à une formation (interne, externe, CDI et autres)

369 collaborateurs ont participé à au moins une formation interne

8% des collaborateurs ont participé à au moins une formation de perfectionnement en externe



Label 1+

La FOJ bénéficie du label 1+ qui a été reconduit en 2022 pour relever l'action en faveur de la formation et de la collaboration avec l'Office cantonal de l'emploi. Des apprentis Assistant socio-éducatif, employé de commerce et cuisinier ont continué à se former au sein de la FOJ ainsi que plusieurs éducateurs en formation en emploi.

Mouvement du personnel

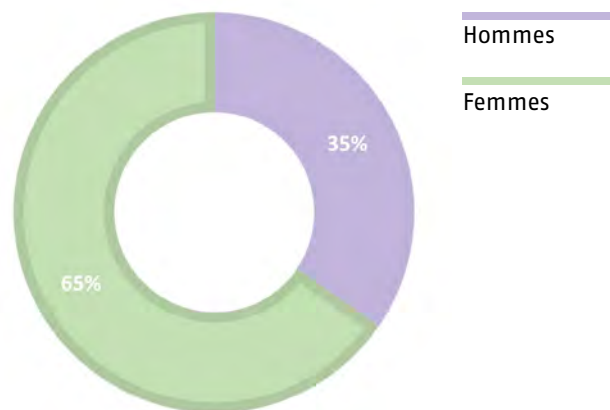
Le taux de rotation est de 9.2% comprenant 41 sorties et 97 entrées, reflétant ainsi une reprise du mouvement du personnel après la pandémie. Les engagements ont été nombreux suite aux ouvertures de structures RMNA et de l'antenne du Point Rencontre et à la création du pool de remplacements CDI.

Gestion en auto assurances

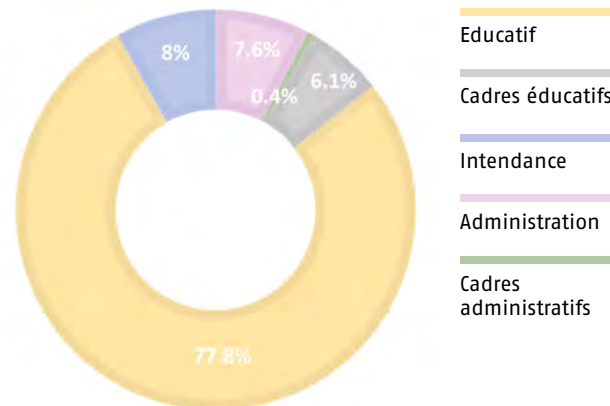
Le système d'auto-assurance de la FOJ, qui prend en charge le salaire des collaborateurs en arrêt maladie dès le 31^{ème} jour, présente en 2022 un différentiel positif par rapport à la proposition de prime annuelle d'assurance maladie collective. Un suivi individualisé est réalisé par le service des ressources humaines pour les absences de moyenne à longue durée, dans une perspective de soutien (case management). L'objectif est d'accompagner le collaborateur vers un retour à l'emploi ou une réorientation professionnelle. La mobilité interne est favorisée si les situations le permettent ou l'exigent. Dans certains cas, avant le 7^{ème} mois d'absence, une demande de détection précoce AI est entamée. Plus largement, le système d'auto-assurance s'inscrit dans une démarche de responsabilisation des collaborateurs et de promotion de la santé au travail. La FOJ propose notamment des formations ayant des contenus préventifs, par exemple en matière de santé physique et mentale, en lien avec la mission de la FOJ. 72 cas maladie ont été pris en charge par le système d'auto-assurance en 2022. L'augmentation importante du personnel (de 386 EPT à 462), pour un total de 562 collaborateurs (y compris stagiaires et civilistes) explique l'augmentation du nombre de cas. Il n'en reste pas moins que la tendance est globalement à la hausse.

L'équipe du service des ressources humaines

Répartition des collaborateurs par genre



Répartition des collaborateurs par fonction



562

collaborateurs dont 472 en (CDI) contrats à durée indéterminée soit 385 EPT (équivalent plein temps) au 31.12.2022.

Alter ego: cinq ans déjà!

Dit simplement, Alter ego est un espace de réflexion mis à disposition des collaborateurs et collaboratrices de la Fondation Officielle de la Jeunesse en cas de problème personnel ou professionnel.

Toute personne employée à la FOJ peut solliciter un entretien en face à face, par téléphone ou en visioconférence. Les échanges visent à offrir une écoute, un soutien et un accompagnement bienveillant, dans le strict respect du secret professionnel. Intégré dès 2017 dans les mesures de soutien aux collaborateurs, l'espace Alter ego est gratuit pour les usagers, totalement confidentiel. Le dispositif est géré par Isabelle Aurora, psychologue formée en thérapies brèves et ancienne éducatrice de la FOJ.

Isabelle Aurora a participé à l'introduction de l'Approche centrée solution (ACS) au sein de la FOJ, en 2008. Elle a également contribué, avec l'équipe éducative du Grand-Saconnex, à la rédaction d'un livre sur l'application de l'ACS dans le champ de l'éducation. Intitulé « Tout va bien, nous sommes paumés ! » et publié en 2014 aux éditions L'Instant Présent, cet ouvrage témoignait des premières expériences des éducateurs de la FOJ avec l'ACS. Nous lui avons posé trois questions.

Quand vous avez créé Alter ego, à quel besoin vouliez-vous répondre?

Dans ma propre expérience d'éducatrice, j'ai pu bénéficier de divers espaces de soutien et d'apprentissage collectifs, comme la supervision, les colloques ou l'intervision. Ce sont des outils indispensables dans nos métiers de la relation d'aide et d'accompagnement. Cependant, j'ai trouvé qu'il manquait un espace de travail individuel, où les personnes peuvent réfléchir à leur situation, à leur pratique, afin d'explorer leurs propres idées de solution pour faire face à leurs difficultés personnelles et professionnelles ; et ceci, comme dans une démarche privée, c'est-à-dire sans devoir en référer à qui que ce soit (contrairement à la supervision individuelle). Il suffit à la personne de prendre contact avec moi. En revanche,

l'espace Alter ego n'est pas un lieu pour la médiation ou la gestion d'un cas de harcèlement par exemple, ce qui concernera plutôt le groupe de confiance de la FOJ.

Quels ont été vos modèles d'inspiration, vos références?

J'ai été conquise par l'éthique exigeante et le positionnement très respectueux qui sous-tendent l'ACS, et aussi par ses aspects pragmatiques dans sa façon de concevoir l'accompagnement. J'utilise également des outils liés à l'affirmation de soi, à la clarification de ses limites personnelles et à la gestion de ses ressources.

Que remarquez-vous dans vos consultations?

Souvent, les gens qui s'adressent à moi se sentent immobilisés et impuissants face à leur situation. Moi, je les vois comme des personnes courageuses et pleines de ressources. La première chose qui me frappe, c'est qu'elles sont tout à fait capables de dire ce qui ne va pas et ce qu'elles veulent voir de différent dans leur vie. Les théories et les diagnostics ont donc peu d'importance dans mon travail. Ensuite, on choisit délibérément de se concentrer sur ce que l'on veut (au lieu d'analyser le problème). Du moment où la personne a identifié ce qui l'aide à avancer, elle peut l'expérimenter dans sa vie quotidienne. L'idée est d'instaurer un cercle vertueux, où la personne est à nouveau dans son pouvoir d'action. En tant qu'intervenante, je ne me considère pas comme experte en problèmes existentiels, c'est-à-dire que je ne peux pas donner de solutions. En revanche, je possède une expertise dans la technique de questionnement pour aider les personnes à définir la direction qu'elles souhaitent prendre, et explorer avec elles leurs propres ressources et compétences pour mettre en œuvre le changement. Proposer un espace où on peut ralentir et penser en toute sécurité son projet personnel, c'est là que se situe mon rôle.

Taux de participation
global au questionnaire

74%

Promotion de santé au travail

Un questionnaire en ligne proposé par Promotion Santé Suisse, dénommé le Friendly work space – Job Stress Analysis (FWS-JSA), a été mis à disposition des collaborateurs en juin 2022.

La démarche de santé au travail s'inscrit dans un contexte post-pandémie et d'un taux d'absence maladie en hausse depuis 2016. Les objectifs visés portent sur la sensibilisation des collaborateurs sur les enjeux de la santé au travail, la santé psychosociale et les risques psychosociaux liés au stress et ses conséquences.

Anny Wahlen, psychologue du travail et des organisations et fondatrice de Salutis network Sàrl, a accompagné la FOJ dans l'étape préliminaire. Elle relève l'importance de la compréhension du résultat par les collaborateurs et des éléments nécessaires pour mieux travailler ensemble ainsi que d'une communication à chaque étape de mise en place de mesures pour que les personnes puissent suivre l'évolution et avoir un retour concret. L'enquête en matière de santé au travail a rencontré un vif succès, ce qui nous permet de pouvoir compter sur une palette représentative d'avis et de nous faire une idée de la situation au plus proche des réalités. Cette enquête anonyme et confidentielle a permis aux participants de prendre connaissance de leur résultat individuel. Les résultats globaux et par unité ont été analysés et communiqués par équipe. Globalement, le diagnostic ne met pas en évidence une situation alarmante, même si l'indicateur global est dans la zone dite sensible et que certains éléments se trouvent dans la zone critique (maux de dos, sommeil, surmenage qualitatif...). Il est ainsi nécessaire d'agir avant que la situation ne se détériore. Ce sont sans surprise les équipes éducatives qui sont dans les situations les plus délicates, avec les plus forts taux d'épuisement. Le résultat global est proche de la moyenne en Suisse.

Les points favorables: Attitude soutenable du ou de la supérieur-e, sécurité de la place de travail, reconnaissance générale au travail, satisfaction professionnelle, modèle qui encourage la participation. Infrastructures adéquates (environnement physique de travail, sauf bruit).

Les points à améliorer: Globalité des tâches, planification, réalisation, feedback. Surmenage qualitatif (sentiment de ne pas pouvoir faire face aux enjeux). Questions posturales, en lien avec posture prolongée debout.

Les mesures: Des mesures ont été mises en place ou sont en réflexion, tant au niveau des équipes que plus globalement au niveau de la FOJ, notamment dans les foyers, en lien l'organisation du travail, et agir ainsi sur la perception des marges de manœuvre, les interruptions de travail ou encore les consignes et informations nécessaires au bon déroulement des tâches (communication interne). Les formations sont en développement pour au «surmenage qualitatif» perçu, mais également pour rechercher le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée. Des formations traitent par ailleurs de prévention de l'épuisement ou apportent des outils pour rétablir une distance psychologique adéquate avec le travail, gérer le sommeil et la récupération. En cours également, des mesures relatives aux aspects ergonomiques et posturaux, autant que faire se peut, afin de prévenir aussi des conséquences en termes de troubles psychosomatiques (y compris en lien avec le travail à l'écran). Des échanges sont également mis en place entre la direction et l'équipe par exemple pour aborder les aspects qui dans les modalités d'encadrement peuvent constituer des pressions inadéquates ou sur la perception de déséquilibre entre l'effort et la reconnaissance.

La FOJ va poursuivre son engagement pour répondre au mieux aux besoins explicités par cette étude et un suivi sera réalisé périodiquement afin de rester vigilant sur la situation globale de la FOJ en terme de santé au travail. Enfin, une politique de promotion de la santé au travail sera élaborée (objectifs, indicateurs, moyens, outils d'évaluation).



Situations particulières

Laura Fernandez et Melba Bitzberger
Maison Kelas

Sylvie Zufferey
Foyer de l'Odyssée

Ondine Viret et Jessica Galati
Maison Yamba

Martine Miquel et Pauline Vuagnat
Maison Yamba

Quand le thérapeutique manque à l'éducatif

Découvrez la vision et le vécu d'une maman au sujet du placement de son enfant souffrant des troubles du comportement au sein de la Maison Kelas.

En 2022, nous avons accueilli un enfant diagnostiqué avec des troubles du comportement au sein d'un des dispositifs d'urgence de la FOJ. Ce placement a conduit l'équipe à se questionner tout en adaptant sa prise en charge à cette situation particulière. Afin d'enrichir les idées et les réponses à nos questionnements nous trouvons intéressant de recueillir la vision et le vécu de sa maman à travers une interview.

Comment avez-vous vécu la prise en charge de votre fils à la Maison Kelas?

Pour moi c'était une nécessité que mon fils soit placé quelque part ailleurs qu'à la maison parce que je n'y

arrivais plus moi-même, je n'arrivais plus à répondre à ses besoins. C'était vraiment quelque chose que je n'arrivais plus à assumer toute seule, puis dans la gestion du quotidien ça devenait trop intense. C'était vraiment le facteur principal, de pouvoir passer le relai à quelqu'un.

Que pouvez-vous nous dire de votre place de maman durant le placement?

Je me suis sentie incluse dans la collaboration, certainement parce que sinon ça ne fonctionne pas. C'était le deuxième placement pour mon fils, donc on connaissait déjà un peu le fonctionnement. Après c'est



vrai que c'est un peu un échec, à savoir que son fils doit être placé parce qu'on n'arrive pas à gérer une situation à la maison. Je me suis sentie prise en compte et incluse dans mon rôle de maman car tout était bien réglé. Il y avait un retour de l'équipe éducative presque quotidiennement. Je pense que l'échange est super important dans ces cas-là, la collaboration avec l'équipe. En tant que maman on a besoin d'avoir un retour, savoir un peu ce qu'il se passe à tout moment, c'est super important.

Comme vous l'avez dit à l'instant, votre attente du foyer était qu'il y ait un relais, aviez-vous d'autres attentes au début du placement?

Mis à part le soulagement, non, pas spécialement parce qu'en connaissant la problématique de mon fils, j'étais assez consciente du fait qu'un placement dans un foyer d'urgence ne pourra pas être suffisant pour travailler la problématique de fond. Mais mon objectif principal était au moins que mon fils puisse voir que n'importe-où, il y a les mêmes règles qui sont instaurées, des règles très basiques au sein d'une maison, que c'est comme ça tous les jours que c'est valable pour tout enfant, que ce n'est pas juste culturel ou parce qu'on ne l'aime pas. Parce que c'est récurrent comme discussion avec lui. Et ça je pense qu'il l'a acquis. Ça c'était la seule attente que j'avais à ce moment-là, autre que celle du soulagement.

C'était très particulier comme moment aussi dans ma vie personnelle, donc c'est vrai que savoir qu'il est en sécurité, qu'il est entouré, et que ses besoins primaires sont là, ça c'était déjà suffisant pour moi. Sur le moment, je n'étais pas très exigeante non plus, j'avais

juste besoin de savoir que voilà moi je peux poser mon fardeau quelque part et puis respirer un coup. Je n'ai pas eu d'autres attentes du foyer en lui-même.

Avec du recul, qu'est-ce que vous reprenez de notre prise en charge? Qu'est-ce que le placement de votre fils vous a apporté?

Avant tout pour moi c'était bien de pouvoir avoir un espace où je considérais mon fils en sécurité. Ce qui n'est pas non plus négligeable parce que souvent on entend des histoires. C'était une période où on entendait beaucoup parler des foyers où il y avait des problèmes. Je pars du principe qu'il faut toujours faire confiance. Et puis étant donné que ça s'est bien passé pour moi c'était un encouragement à rester sur cette lancée et essayer de trouver vraiment un endroit où il puisse être accueilli de manière stable, à longue durée, ce qui n'est pas le cas chez vous. Mais voilà, de croire aussi dans le travail que vous faites en tant qu'éducateur, et puis que ce n'est pas aussi différent qu'une maman qui essaie d'éduquer son fils en fait. Et aussi de montrer que je ne fais pas quelque chose de faux puisque si une équipe n'y arrive pas, et bien, je n'étais pas aussi fautive dans mon idée de vouloir le placer. C'est rassurant de voir que je ne suis pas seule dans le bateau. C'est partager les expériences avec quelqu'un, pouvoir dire qu'on a le même vécu. Peut-être vous, vous avez eu une formation pour gérer certaines situations, moi je ne l'ai pas mais je suis maman donc on a l'instinct et puis voilà les deux parties constatent la même chose ça c'est important aussi d'avoir ce retour-là.

Quels ont été les bénéfices, les avantages du placement, si y'en a eu?

Oui, des bénéfices certainement il y en a eu. Déjà au niveau de mon fils, il a vu ce que veut dire un placement. Je pense que ça l'a rendu attentif à sa façon d'être dans la société malgré tout. Il sait que le foyer ce n'est pas top, mais en même temps ça lui a ouvert les yeux à lui aussi parce qu'il était très opposé à l'idée d'y aller. Et, malgré tout il a vécu les choses de manière quand même assez positive, ça peut l'aider à intégrer une structure et puis le fait d'apprendre vraiment les règles de base, les règles de vie commune. Et aussi, en tant que parent on n'a pas forcément toujours l'obligation de rester derrière un enfant et puis qu'on peut partager nos peines ou nos fardeaux avec

Lors de ce placement, l'équipe éducative s'est retrouvée à se questionner, à s'adapter, à sortir de sa zone de confort et à se confronter à ses propres limites

quelqu'un. Parce que mon fils pousse à dire «tu dois être ma mère, tu dois faire-ci, tu dois faire ça, tu dois être présente, si tu es une mère tu dois me suivre tu dois m'accepter comme je suis» alors, ce n'est pas qu'on accepte pas son enfant mais voilà... Et maintenant il est moins exigeant mais attention parce que si je franchis trop les limites on va retourner à la case départ et ça voilà...

Et puis à l'inverse, quelles ont été les difficultés?

Alors la difficulté principale, c'est peut-être qu'on ne peut pas toujours, nous, discuter entre parents et le foyer. Il y a toujours un tiers à qui il faut rendre compte comme le Service de protection des mineurs ou la juge ou d'autres intervenants. Ça c'est un peu compliqué parce que parfois ça ralentit un petit peu les choses alors que je pense qu'on est les mieux placés pour savoir ce qui est bien ou pas, ce qui est possible ou pas. Donc à ce niveau-là c'est le facteur négatif, vous devriez avoir plus de marge de manœuvre. Il faut prendre des décisions pour tout, je pense que c'est un peu un frein parce qu'il faut aller quand même à leur rythme. Malgré cela, j'ai senti une adaptation du foyer à la problématique et à la situation particulière de mon fils.

Qu'est-ce qui a été utile et important dans la prise en charge?

Que le lieu s'adapte à la particularité. Et aussi, je pense que dans notre cas c'était vraiment de faire comprendre aux autres intervenants la difficulté que j'avais moi personnellement à prendre en charge mon fils. Justement, il y a un retour qui doit être fait à tous ces tiers, c'était très important parce que toute seule je pense que je n'aurai pas pu aller autant en profondeur et dans les détails. Je pense aussi que, mon fils, il était encore différent chez vous qu'avec moi à la maison, donc ça faisait un bon résumé, une vision globale de l'enfant et de ses besoins.

Aujourd'hui, au sein de l'unité hospitalière, ils se sont basés beaucoup sur ce que vous avez transmis, des aspects que moi peut-être je n'avais pas ou je n'y faisais pas attention parce que je n'avais pas un comparatif avec d'autres enfants du même âge. La juge a aussi vraiment pris conscience de la difficulté à trouver quelque chose qui tienne la route, vraiment jusqu'au bout et que ça doit vraiment durer longtemps. J'ai

Je me suis sentie prise en compte et incluse dans mon rôle de maman car tout était bien réglé. Il y avait un retour de l'équipe éducative presque quotidiennement



toujours insisté sur la durée, c'est pour ça que le foyer en soi ce n'est pas mauvais comme placement mais savoir que c'est maximum 3 mois c'est un peu dommage parce que du moment où il y a un lien qui se crée avec un enfant ou avec les éducateurs, même pour les parents c'est déstabilisant. Il faut aussi voir si le foyer aurait tenu, ce n'est pas parce qu'ils ont la possibilité de le garder plus longtemps que ça va se faire forcément ou qu'ils en ont les moyens. Mais, je pense que pour mon fils c'est une thérapie en fait tous ces passages-là, finalement même si ce n'est pas toujours positif, pour lui c'est bénéf.

Qu'est-ce qu'on aurait pu faire de différent?

Je pense, vous à votre niveau rien, c'était bien comme ça enfin je pense que vous avez fait le maximum. Donc je pense que c'était un final positif. Chaque chose qui est arrivée devait être là de telle manière et dans ce déroulement-là.

Aujourd'hui, voyez-vous quelque chose qui aurait manqué et qui pourrait être important de retenir?

Non, parce que dans mes attentes, il y a eu quand même tout. Il a eu la possibilité de suivre son cours de foot, sa thérapie enfin il n'a pas été privé de quelque chose. Dans le cas de mon fils, il ne faut surtout pas le priver de ce qu'il avait avant, qu'il n'y ait pas eu de ruptures, ça c'est le foyer qui l'a rendu possible, et le fait d'être quand même en relais. Si on veut prioriser le bien-être de l'enfant, on ne peut pas juste le placer quelque part une fois et puis ailleurs une fois et puis le déplacer si besoin, enfin, ce n'est pas bon non plus je pense aussi pour le parent. Pour prendre du recul, il faut un certain temps avant de pouvoir se poser puis dire bah ok on a fait la bonne chose, on est dans la bonne démarche.

Quelles actions, pistes, idées auriez-vous à suggérer sur la prise en charge d'un enfant avec des troubles du comportement en foyer ordinaire?

La durée du placement. Je pense que votre position est très sensible parce que justement c'est un foyer à durée limitée donc vous ne pouvez pas vous engager face à l'enfant et lui dire on va te garder ici, on va pas te laisser partir, on va rester avec toi pendant tant de temps, ce serait déjà rassurant pour l'enfant même si peut-être il ne peut pas l'entendre sur le moment, mais ça veut dire que ça va le mettre en confiance.

Et si j'ai bien compris, vous n'êtes pas forcément formé pour accueillir des enfants qui ont des troubles de l'attachement et du comportement. C'est un foyer qui est ouvert à tout type de personne donc c'est plus compliqué pour vous. C'est aussi délicat de placer l'enfant comme ça, dans un groupe qui n'est pas forcément présent pour les mêmes raisons, c'est super compliqué à gérer. Il faudrait peut-être du personnel qui soit formé, des mises à jour, des formations complémentaires spécifiques sur ces problématiques-là. Que dans chaque foyer, il y ait au moins un thérapeute peut-être des psychologues relais, des équipes pluridisciplinaires, des gens qui puissent faire des petits travaux de groupe, ou en individuel, mais en tout cas quelque chose qui renforce aussi l'équipe en soi. Parce que je pense, c'était la plus grande difficulté. C'était ça aussi, parce qu'au bout d'un moment vous aussi vous avez besoin de passer le relais à quelqu'un.

Un des buts de cette interview était de mettre en lumière un type de prise en charge dans un foyer ordinaire, à savoir accueillir un enfant diagnostiqué avec des troubles du comportement. Lors de ce placement, l'équipe éducative s'est retrouvée à se questionner, à s'adapter, à sortir de sa zone de confort et à se confronter à ses propres limites. Après avoir recueillis les propos de cette maman, nous faisons des constats similaires sur plusieurs aspects à prendre en compte dans nos interventions: la notion de temps, le lieu d'accueil, reconnaître ses limites et savoir passer le relais.

En tant que professionnel·les en foyer éducatif, nous sommes et serons amenés à accueillir des enfants avec ces problématiques. Nous pouvons donc conclure qu'un foyer ordinaire nécessite une adaptation mais aussi une mise à disposition de moyens éducatif et thérapeutique au quotidien pour permettre à l'enfant d'avoir sa place.

Par **Laura Fernandez** et **Melba Bitzberger**
Éducatrices à la Maison Kelas

Interview avec une famille d'accueil

Interview avec David et Estelle*, devenus récemment famille d'accueil. Ils nous racontent avec beaucoup d'émotions et de sourires ce qu'ils ont vécu pendant le processus d'intégration, de la première rencontre avec Sophie* au foyer, à son arrivée chez eux 10 jours plus tard. Sophie, aujourd'hui âgée de 5 ans, a vécu plus de 2 ans au foyer de l'Odysée.

L'interview a été réalisée au domicile de la famille d'accueil, une semaine après qu'ils aient accueilli Sophie et en sa présence.

Sylvie: Que pouvez-vous me dire sur votre première rencontre avec Sophie?

Estelle: Je crois qu'encore à ce jour on n'arrive pas à y croire. On n'arrive pas à y croire que tout se passe aussi bien. Et puis on se dit, à chaque fois qu'on passe un moment joyeux avec elle, ce qui est vraiment le cas pratiquement en permanence, on se dit «c'est fou» et puis on n'arrive pas encore à réaliser complètement.

David: pour moi il y avait de l'appréhension, «est-ce que ça va bien se passer»? Aussi peut-être parce que c'est la première fois qu'on vit ça, qu'on n'a pas eu d'enfant. Ce n'est pas le même genre de lien avec des parents qui ont déjà eu des enfants, mais c'était complètement nouveau pour nous donc on se posait la question, «est-ce qu'elle va nous rejeter»?

E: C'est ça, de l'appréhension. Pour nous à partir du moment où on a su son prénom, son âge, on a commencé à se construire une petite fille et là il y a déjà des liens pour nous qui se sont construits.

*Prénoms d'emprunt



S: Avez-vous eu la photo de Sophie lorsqu'on vous l'a présentée la première fois?

E: Oui on a eu la photo.

D: Ah oui on a eu la photo avant de venir à l'Odyssée.

E: Oui mais c'était vraiment quelques jours avant.

S: Est-ce que le fait d'avoir vu la photo avant, a changé quelque chose dans ce que vous vous représentiez de Sophie, cela vous a-t-il aidé?

D: Oui ça aide, parce que ça permet un peu de se rapprocher de ce qui va se passer réellement. Et puis peut-être ça peut aussi rassurer en diminuant le fantasme. Même si finalement il y a quand même quelque chose qui est fantasmé, dans l'approche et dans ce qui se réalise, jour après jour, mais ça met déjà un visage, un corps, alors que si nous n'avions pas eu la photo, ça aurait je pense, ajouté à l'appréhension.

S: Pouvez-vous nous raconter ce que vous avez vécu et ressenti lorsque vous êtes partis du foyer après la première rencontre avec Sophie?

E: On était un peu choqués je crois, mais rien à voir avec Sophie. On était choqué parce que c'était la première rencontre et puis on ne s'est pas dit grand-chose. C'est vrai, il fallait le digérer, je ne sais pas comment on peut dire ça, il fallait l'intégrer mais il y a eu peu d'émotions qui sont sorties tout de suite parce que c'était trop fort justement.

D: Oui c'est comme un flash qui nous a laissé un peu sur place, mais dans le bon sens du terme.

S: Et comment avez-vous vécu l'attente de plusieurs jours avant de revoir Sophie?

D: Nous avons fait un petit voyage pendant ces quelques jours pour aller voir le papa d'Estelle en Espagne. Un voyage qui était important par rapport à son état de santé. Cela nous a donné un peu d'oxygène, pas dans le mauvais sens du terme mais cela nous a permis d'être «déchoqués» et puis de laisser le flash de la première rencontre descendre et puis de se dire aussi, «c'est vrai ce qui nous arrive». C'était important aussi de laisser descendre les émotions de cette première rencontre.

Ce n'est pas de fermer un livre pour en ouvrir un autre, on tourne simplement les pages de son histoire

E: Ces quelques jours étaient animés en permanence autour de ce qu'il fallait préparer, d'imaginer ce qu'il fallait mettre en place sans savoir exactement quoi.

S: Aurait-il été nécessaire pour vous d'avoir davantage de contact avec le foyer dans ce moment de préparation?

D: Avant de voir Sophie?

S: Oui.

E: Maintenant avec le recul, je ne pense pas que cela aurait été nécessaire avant de voir Sophie. Je n'imagine pas que vous nous parliez de Sophie sans la voir.

D: ça aurait pu se faire dans un autre endroit peut être. Mais c'est vrai que depuis le début de la procédure, il y a eu des moments où les informations venaient petit à petit parce que chaque rendez-vous devait être confirmé en dernier lieu par nous car on pouvait sortir du processus s'il y avait quelque chose qui nous déplaisait. Donc j'ai compris pourquoi le SASLP procédait comme cela, on ne peut pas nous donner toutes les informations d'un coup si par la suite, nous refusons de continuer le processus. Mais par moment, il est vrai qu'on a eu l'impression de manquer d'informations.

E: Même pour la préparation de la chambre, pour plein de choses, c'est vrai que ça aurait été important d'avoir certaines informations supplémentaires. Par la suite, une fois qu'on l'a vu, qu'on l'a rencontré, qu'on a su son prénom, c'est vrai que c'était un peu long d'attendre de la revoir. Comme toute personne qui attend une personne qui va lui être chère, mais ce n'est pas du tout insupportable. Après on se dit que c'était aussi un temps pour nous, aussi pour mettre en place mes nouveaux horaires par exemple. On commence aussi à faire de l'ordre en profondeur, à nous organiser.

S: Le rythme de l'intégration vous a-t-il convenu? Et quelles étaient vos attentes dans cette étape-là?

E: En tout cas le rythme de voir Sophie tous les jours c'est vrai que c'est vraiment chouette.

D: ça nous permet de vraiment entrer dans l'histoire et c'est bien.

E: Et puis cela nous permet d'infirmier notre plus grande crainte qui était de se poser la question à savoir «est-ce que Sophie voudra de nous»? Parce que nous on voulait déjà d'elle mais on s'est dit que peut-être Sophie ne voudra pas de nous. Et puis chaque jour où nous avons pu la voir, il y avait des petites choses qui se mettaient en place.

D: Dans le processus, il y a aussi la personnalité de Sophie qui compte, pas uniquement le rythme de l'intégration que vous donnez. Sophie aide aussi à ce qu'on ait envie que cela aboutisse, de pouvoir décoller avec elle.

S: Aujourd'hui après une semaine où Sophie habite désormais chez vous, avez-vous des remarques que vous pouvez nous faire sur l'intégration? Ressentis, informations, communication, etc...

E: Dans les informations utiles à connaître, c'est vraiment son rythme. Son rythme est vraiment ce qui nous a le plus impressionnés. Par exemple, à 18h30, l'heure où elle devrait manger, moi je ne suis pas encore arrivée du travail, y a tout un tas de choses comme ça, de réaliser aussi que de 16h, sa sortie d'école à 19h30 on n'en profite presque pas. On savait que ça allait changer mais là de se rendre compte et de vivre la réalité nous plonge dedans. Je me suis dit, «là ça devient concret» et cette partie concrète m'a vraiment fait du bien et m'a permis de me projeter. Et puis autrement, j'ai quand même trouvé le temps long, entre 8 et 10 jours d'intégration, je pense que 8 jours c'est mieux.

S: Arrivez-vous à m'expliquer pourquoi vous avez trouvé ce temps trop long?

E: Les moments avec Sophie en fin d'intégration n'étaient pour moi pas assez long. Ce que je ressens n'est pas forcément très juste par rapport à la réalité car il y a eu beaucoup de souplesse mais je me souviens de

David qui me disait: «ça va aller, il reste 5 jours, ça va aller il reste 4 jours», etc. Mais c'est vrai que c'est des jours qui passent comme des semaines.

D: Et puis ce qui était important aussi dans ce processus d'intégration, était de pouvoir avoir une référence par rapport à comment elle a été éduquée chez vous et de pouvoir s'en servir pour assurer une continuité ainsi qu'une cohérence auprès de Sophie. C'était vraiment important de pouvoir vous poser des questions sur différentes choses par rapport à la vie qu'elle avait afin que ça ne la déroute pas trop. C'est un changement qu'il faut pouvoir lisser, se donner la main et se passer le relais, pendant que les chaînons s'accrochent les autres se décrochent petit à petit. Faire en sorte que le processus ne se fassent pas brutalement. Après à nouveau, je dis ça mais ça dépend aussi beaucoup de la personnalité de l'enfant, l'enfant s'adapte beaucoup mais s'il décide que ça ne lui convient pas, il faut avoir des alternatives et des stratégies.

S: Comment avez-vous vécu le jour du départ de Sophie du foyer?

E: Moi j'ai vécu ça un petit peu comme un départ en vacances.

D: Oui, la voiture pleine, (rire).

E: c'est ça. Y en avait partout. Et puis on se dit, «ça y est on décolle»!

D: J'avais un peu de crainte que ce soit mal vécu par Sophie parce qu'elle lâchait là quelque chose, avec toutes ses valises, c'est elle qui part. J'avais un peu cette pensée de me demander comment Sophie allait vivre ce départ.

S: Et ensuite, comment s'est passée l'arrivée chez vous avec toutes ses valises?

E: ça s'est bien passé, on n'était pas pris au dépourvu. Sophie a commencé à nous dire ce qu'elle voulait installer et à quel endroit.

D: Oui et puis en même temps il y avait de l'espace donc on voulait aussi lui laisser la possibilité d'atterrir. Après de nouveau, on ne réalise pas vraiment. On est, Estelle et moi, dans des premières fois pour tout, c'est super, il n'y



a rien de banal et c'est chouette. Il faut intégrer ces nouvelles choses dans notre vie alors que ce n'était pas le cas. On se dit qu'il ne faut rien louper et puis le fait qu'on se dise qu'on faisait des choses pour la première fois, ça nous a permis aussi de nous détendre et puis d'être joyeux pas seulement stressés.

E: Comme je le disais tout à l'heure, la partie qui m'a fait le plus de bien à moi c'est la partie pratique. Je pouvais enfin imaginer, si je serai capable de réaliser cette immense chose que d'être un peu maman. Le fait de pouvoir petit à petit parler des choses concrètes m'a

permis de penser que je pouvais y arriver. Sophie est vraiment étonnante, on lui avait préparé des petits tableaux pour qu'elle puisse s'organiser et dès le premier jour elle a voulu savoir ce que c'était. Je lui ai expliqué qu'on n'allait pas mettre en place ce tableau tout de suite et le lendemain elle m'a demandé si elle pouvait utiliser le tableau car le jour avait changé. Elle a donc compris la signification du tableau. Il y a pleins de petites choses comme cela qui me touchent, qui me donnent plein d'émotions. Je la trouve magnifique et intelligente et en plus de cela elle est remplie de générosité. Le fait qu'elle ait vu qu'on avait mis quelque chose en place pour elle et qu'elle y réponde de cette manière-là m'a vraiment touché.

D: On prend encore complètement nos marques. Pour moi qui ai un horaire de travail que je ne peux pas négocier, je suis vraiment content d'avoir ces deux semaines de congé parental parce que ça me permet de continuer à préparer des choses qu'on n'a pas pu faire ou auxquelles on avait pas pensé. Je suis content car il y a des choses qui sont en train de s'installer et d'émerger car au début on ne se reconnaît pas.

S: Et toi Sophie tu as envie de nous dire quelque chose?

Sophie: Je suis contente.

S: Que pensez-vous du fait que nous continuions à vous accompagner encore aujourd'hui (PCE)?

E: Moi je pense que cet accompagnement est surtout utile pour Sophie, parce que quand elle part du foyer, elle ne part pas simplement d'un endroit mais elle quitte aussi des personnes avec lesquelles elle avait noué des liens d'attachement. Et puis avec nous, même si Sophie nous montrait qu'elle était partante et qu'il y avait de la curiosité sur ce qui l'attendait, il ne faut pas oublier que ce n'était pas son choix et qu'elle n'avait pas encore la partie affective avec nous. Donc le fait que vous soyez toujours là, elle a toujours ce bout d'attachement qui est important.

S: Donc cet accompagnement a plus de sens pour vous pour le lien d'attachement que l'enfant a pu créer jusqu'à maintenant que pour des questions d'ordre «pratiques»?

D: Mais aussi pour des questions d'ordre «pratiques». Parce que le fait que vous ne nous ayez pas dit trop de

choses lors de l'intégration, c'est très bien car ça nous a permis de nous découvrir avec notre sensibilité, nos yeux, sans être « parasités » par d'autres informations. Et puis ensuite, que l'on puisse revenir vers vous. Il y a tellement de choses qui nous passent par l'esprit dans une période où il y a tellement d'infos à gérer, à digérer, à coordonner à des niveaux différents, que c'est très bien qu'à un moment donné on puisse revenir vers vous. Et puis sur le moment on se dit « ah comment c'était là-bas » et c'est juste un petit repère qui nous permet de ne pas partir dans tous les sens. L'idée aussi c'est de faire avec elle, comme elle est, et puis qu'il n'y ait pas de rupture parce qu'on voit très bien qu'elle a reçu plein de bonnes choses de la part du foyer. Puis ensuite, de pouvoir sur la base de cela lui montrer que l'on tient à ce qu'il y ait une continuité, une cohérence pour qu'à terme on puisse lui dire qu'elle n'est plus au foyer et qu'on va aller maintenant vers de nouvelles choses.

S: Si on réfléchit ensemble aujourd'hui à la suite de cet accompagnement, comment l'avez-vous imaginé?

D: Alors on ne l'a pas encore imaginé. Tout ce qu'on a imaginé c'est d'avoir envie de garder le lien avec vous parce que vous avez été importants pour Sophie, vous avez tissé des liens avec elle, et ça on a envie de le garder. D'une manière générale on a envie de garder des liens avec tout le monde mais après avec sa famille biologique ce sont des choses différentes. On est en train de découvrir ces autres relations, on aimerait prendre le temps de les découvrir pour être en confiance. Si nous sommes en confiance tout est possible, mais tout n'est pas possible tout de suite. On est des personnes ouvertes mais nous aimerions aussi pouvoir construire notre entité et qu'elle existe aux yeux de tout le monde. Depuis le départ nous avons exprimé à la maman que l'on savait très bien que Sophie avait un papa et une maman et que nous ne voulions pas prendre cela. Nous on souhaite simplement être une passerelle et puis donner à Sophie quelque chose qu'on n'a pas encore idée nous-même. Quelque chose qu'on imagine être à un moment donné une famille, même si on n'arrive pas encore à réaliser cela. J'en reviens encore une fois à Sophie, car il y a un ensemble de choses qui permet à Sophie de vite s'intégrer mais je pense qu'il y a aussi sa capacité à évoluer, à s'adapter et puis à aller dans la bonne direction. Même si aujourd'hui on ne sait pas trop quoi vous répondre à cette question, c'est important que

l'on sache que l'on peut venir vers vous et que vous êtes ouverts. De pouvoir par exemple simplement vous téléphoner lorsque nous sommes dans le doute, cela est rassurant.

S: Comment avez-vous envie de conclure cet échange?

D: Eh bien, on se réjouit. On doit simplement se maîtriser pour laisser le temps faire son travail dans la relation. Laisser le temps que les choses émergent. On se rend compte aussi que les gens autour de nous ne s'imaginent pas la complexité du processus. Ce n'est pas de fermer un livre pour en ouvrir un autre, on tourne simplement les pages de son histoire. J'en reviens encore une fois au lissage qui pour moi est très important car il est apaisant, il est équilibrant, il est cohérent.

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement Estelle et David pour avoir pris le temps de nous livrer leur histoire avec une grande sincérité.

Les éducateur·trices ont vécu le départ de Sophie du foyer de l'Odysée avec une grande émotion. Cette intégration en famille d'accueil a été teintée autant de sentiments positifs que d'appréhensions autour de la mise en lien de Sophie avec Estelle et David. Nous rejoignons pleinement les propos de David et Estelle lorsqu'ils évoquent les relations d'attachement de Sophie et partageons le constat que les liens que Sophie a créés tout au long de son placement au foyer doivent être soignés afin de pouvoir faciliter ses futures relations et créer d'autres pages de son histoire.

L'expérience de pouvoir accompagner les familles d'accueil après le départ de l'enfant du foyer (PCE) est nouvelle pour le foyer de l'Odysée. Nous constatons qu'il est important de pouvoir davantage partager nos pratiques avec le réseau afin de nous unir et de nous relayer pour un accompagnement au plus proche des besoins de l'enfant, de la famille d'accueil et de la famille d'origine.

Par **Sylvie Zufferey**
Éducatrice au foyer l'Odysée

La plus-value d'un renfort éducatif dans le cas d'un enfant dont le parent n'est plus présent

Ondine Viret, éducatrice à la Maison Yamba nous raconte l'expérience vécue en tant que référente de Liam.

Dans le cadre de notre pratique professionnelle, nous pouvons être amenés à solliciter une demande de renfort éducatif auprès du Service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement (SASLP). Il peut s'agir d'une demande d'accompagnement en individuel pour un enfant ayant des besoins éducatifs particuliers et/ou pour un enfant ayant des problèmes de santé importants. Elle peut également être demandée, afin de soutenir le développement d'un enfant et de favoriser le lien d'attachement, notamment lorsque le ou les parents ne sont plus présents. Je vais me pencher sur ce dernier cas de figure, en me basant sur mon expérience en tant que référente.

Liam (prénom d'emprunt) est né à 35 semaines. Il a eu un accident vasculaire cérébral (AVC) à la naissance. Il est arrivé à la Maison Yamba à 5 semaines de vie, après un séjour en néonatalogie, suivi d'une hospitalisation à l'Unité de développement. Au début du placement, la mère de Liam bénéficiait de deux rencontres accompagnées par semaine avec son fils. Madame n'étant pas régulière dans ses visites, une suspension des relations personnelles a eu lieu en début d'année 2022. Le père n'est pas présent dans la situation. Etant de nationalité française, le projet de suite initial était un transfert dans un foyer en France, à proximité de son demi-frère et par la suite, la recherche d'une famille d'accueil. Nous verrons que le projet a quelque peu



évolué, sur la base de ce que nous avons pu observer d'un point de vue de l'attachement durant le renfort.

Lors de son admission à la Maison Yamba, l'hôpital nous avait transmis qu'il n'y avait aucune séquelle suite à l'AVC qu'il avait eu à la naissance et qu'aucun suivi neurologique était nécessaire. Or, Liam a eu, durant l'été qui a suivi, deux épisodes de malaise. Il a été gardé en observation quelques jours à l'hôpital, afin de déterminer si les malaises étaient en lien avec son AVC. L'électroencéphalogramme n'a montré aucune anomalie. Quelques mois plus tard, une hémiparésie droite a pu être mise en évidence. Au fil des mois, nous avons pu observer un retard de développement et des besoins spécifiques, nécessitant un accompagnement en individuel et un soutien renforcé au quotidien. Sur le plan moteur, Liam n'arrivait pas à soutenir sa tête lorsqu'il était sur le ventre. Il ne cherchait pas à se

retourner, ni à attraper les objets autour de lui. Dans les bras, il pouvait devenir très mou avec peu de maintien de la tête et un manque de tonus du tronc. Ayant tendance à tourner sa tête du côté droit, une plagiocéphalie s'est créée. Il a aussi eu une brachycéphalie importante. Sur le plan de la communication, il y avait relativement peu de contact visuel et de babillage, son état émotionnel étant fluctuant d'un jour à l'autre et parfois même au sein d'une même journée. Il avait également tendance à beaucoup dormir en journée et ne se manifestait que très peu. Il est important de souligner que Liam avait régulièrement des épisodes de bronchiolites, nécessitant la plupart du temps des séances de physiothérapie respiratoire ainsi qu'un protocole médical à suivre en cas de péjoration de son état respiratoire. Nous pouvons mettre en avant plusieurs problématiques dans cette situation: une santé relativement fragile avec plusieurs suivis médicaux, plusieurs rendez-vous thérapeutiques chaque semaine (psychomotricité et physiothérapie) et des troubles de l'attachement qui ont eu des répercussions probables sur son développement.

Sur la base de ces observations, nous avons réalisé une première demande de renfort éducatif équivalent à 5 heures par jour, week-end compris dans un contexte de suspension des visites en raison de l'incarcération de la mère de Liam. Pour débiter ce renfort, nous nous sommes organisés en équipe et avons fait un tournus entre plusieurs personnes comprenant les deux référentes de Liam. Les démarches en France ont pris plus de temps que prévu et plusieurs demandes de renfort se sont succédées jusqu'au départ définitif de Liam en mars 2023. C'est ainsi que le renfort s'est petit à petit modifié en fonction des besoins et de l'évolution de Liam, passant de 35 heures à 20 heures (4 demi-journées par semaine), qui semblait être la proposition la plus adaptée à la situation de Liam, au vu de ses fragilités et du fait qu'il n'avait plus de contact avec sa mère depuis février 2022. Cette nouvelle organisation a permis de continuer à accompagner Liam à ses thérapies et de lui proposer des sorties et/ou des temps privilégiés avec un adulte en individuel. L'idée était de pouvoir sortir Liam de la collectivité et de lui proposer des moments de qualité à l'extérieur du foyer. Nous avons pensé à deux matinées en individuel afin de combler le fait qu'il n'ait aucune visite, en sachant que les autres



enfants ont généralement deux ou trois rencontres dans la semaine avec leurs parents. En juillet 2022, nous avons également fait le choix que le renfort soit représenté par une seule et même personne, Jessica Galati, qui a pu être présente pour Liam jusqu'à son départ. Au terme de 17 mois de renfort, le bilan de cette expérience s'avère très positif à plusieurs niveaux. Tout d'abord, le fait d'avoir réduit le renfort à une seule personne, a eu un impact très favorable sur le développement de Liam et a permis de mettre en avant l'importance de la régularité, de la constance et de la prévisibilité dans la création du lien de confiance, stable et sécurisant pour l'enfant, propice à l'émergence de ses potentialités. Il y a également eu une continuité au niveau des thérapies et rendez-vous médicaux, tant sur le plan logistique qu'humain. En effet, une seule personne s'est chargée des transports et des accompagnements, ce qui a simplifié la communication entre professionnels. Ce choix a aussi eu un impact sur le reste du groupe (équipe et enfants). En effet, au vu de la collectivité et l'organisation de l'institution qui en découle, nous ne pouvons pas proposer ce type d'accompagnement à Liam. En soulageant l'équipe au quotidien, les autres enfants ont pu bénéficier de plus de disponibilités et de moments de qualité de la part des autres membres de l'équipe. Liam, quant à lui, a pu, dans cette relation privilégiée, commencer à reprendre le cours de son développement et a fait en peu de temps de grands progrès dans différents domaines.

Grâce au renfort, Liam a bénéficié d'un contexte favorisant le lien d'attachement et en seulement quelques mois, il s'est «transformé». Liam fêtera prochainement ses deux ans. Il a rattrapé son retard sur le plan moteur, notamment grâce aux séances de physiothérapie et de psychomotricité. Il marche depuis quelques mois et il utilise au même titre sa main gauche et sa main droite au quotidien. Sur le plan de la communication, Liam s'exprime très bien en utilisant des signes et une multitude de mots. Il commence également à faire de petites phrases. Au niveau de la santé, il n'y a pas eu de nouvel épisode de malaise et nous avons pu constater dernièrement une amélioration significative au niveau respiratoire. Liam est un petit garçon qui semble, à présent, plus épanoui, confiant et sociable. Il montre un intérêt à évoluer et grandir, ce qui est très encourageant pour la suite.

Cet exemple illustre bien la plus-value d'un tel accompagnement pour le développement de l'enfant, mettant en évidence l'importance de la continuité du lien qui peut se déployer dans la relation privilégiée avec la personne du renfort

Au vu de son parcours et ses besoins spécifiques, Liam n'a finalement pas été transféré en foyer en France. Il a pu directement rejoindre sa famille d'accueil toujours en France, un lieu de vie stable, propice à son développement et tenant compte de ses spécificités, dans lequel il pourra bénéficier de relations privilégiées.

Cet exemple de renfort éducatif dans le cas d'un enfant dont le parent n'est plus présent illustre bien la plus-value d'un tel accompagnement pour le développement de l'enfant, mettant en évidence l'importance de la continuité du lien qui peut se déployer dans la relation privilégiée avec la personne du renfort. En effet, l'enfant qui se sent en sécurité, peut continuer à se construire et le mouvement de la vie peut suivre son cours...

Cet article est aussi l'occasion de remercier les différents acteurs présents autour de Liam et de souligner la bonne collaboration entre le SASPL, le SPMi et en particulier le curateur de Liam, les éducatrices référentes et en fin de placement les services placeurs en France voisines.

Par **Ondine Viret** et **Jessica Galati**
Éducatrices à la Maison Yamba

Interview de Jessica Galati, renfort éducative de Liam

La direction de la Maison Yamba a interviewé Jessica Galati suite à son engagement comme renfort éducatif. Décrouvez ses propos.



De quelle manière aviez-vous découvert l'offre d'emploi?

J'étais en recherche d'emploi en tant qu'infirmière mais hors du domaine des soins. Je souhaitais trouver un poste dans le social ou la psychiatrie qui sont des domaines qui me captivent. J'avais dans un premier temps postulé pour un poste à l'Odyssee, en tant qu'infirmière/éducatrice dans un foyer d'urgence pour bébés et finalement on m'a proposé le poste du renfort éducatif à Yamba, celui de l'Odyssee ayant été repourvu.

Comment avez-vous réagi quand on vous a proposé cette mission?

J'étais très contente et flattée qu'on m'appelle pour me proposer un poste pour lequel je n'avais pas postulé. Etant donné la similitude avec le poste pour lequel j'avais envoyé ma candidature, j'ai été enchantée d'accepter l'offre. Pour le renfort, je m'attendais à quelque chose de plus chaotique. D'un côté, j'avais peur de commencer à travailler avec les bébés parce que je ne l'avais jamais fait auparavant et de l'autre j'étais enthousiaste de débiter une nouvelle expérience et découvrir comment cela se passe dans un foyer avec des enfants présents 24h/24.

Le pourcentage de l'offre a été également une plus-value car ayant un autre job à côté, cela me permettait de jongler avec les deux et de commencer en douceur dans ce nouveau milieu.

**Qu'est-ce qui vous a surpris par rapport à l'internat?
Quelle différence entre ce que vous aviez imaginé et ce
que vous avez découvert?**

J'ai été agréablement surprise de la douceur de l'ambiance de la maison, la fluidité, la cohésion et les stimulations proposées aux enfants. Tout est fait pour que les journées de chaque enfant se passent bien et répondent à leurs besoins. Dans mes représentations, l'internat était très sévère, très strict et au contraire, à mes yeux Yamba n'a rien avoir avec un internat. J'ai ressenti de la douceur ainsi que la volonté de faire régner le bonheur et quelque chose d'harmonieux. La maison a une multitude des jeux et pour tous les âges des enfants, je ne m'attendais pas à autant de moyen et j'ai trouvé cela super.

Au niveau de l'équipe, j'ai été agréablement surprise qu'elle nomme la réalité des situations aux enfants, il y a une vraie communication et je trouve bien qu'on nomme la réalité aux petits et qu'on ne la cache pas. Je pensais qu'en étant en foyer d'accueil d'urgence, il y avait beaucoup plus de mouvements alors qu'en réalité les enfants peuvent rester parfois longtemps.

**Quelle est votre plus grande réussite dans cet
accompagnement particulier et la plus grande
difficulté?**

La plus grande réussite c'est d'avoir pu boucler la boucle, accompagner Liam jusqu'à son intégration en Famille

**La réussite, c'est aussi ce lien
qui s'est créé. Il a été ma
première référence donc
forcément un lien très fort et
qui restera. J'ai eu
énormément de plaisir à
travailler avec Liam**

d'Accueil avec Hébergement (FAH) et savoir qu'il a un bon avenir se profilant devant lui. La réussite, c'est aussi ce lien qui s'est créé. Il a été ma première référence donc forcément un lien très fort et qui restera. J'ai eu énormément de plaisir à travailler avec Liam ; il a fallu un petit temps pour qu'on s'adapte l'un à l'autre et une fois cela fait ça a été du bonheur. J'ai aussi eu un sentiment de réussite quand je voyais les matins qu'il était très heureux de me voir, ce sentiment de le voir heureux, souriant, a été pour moi la preuve que le renfort a fonctionné. Il y a eu beaucoup de plaisir aussi quand on s'est compris l'un et l'autre. Les outils utilisés à Yamba m'ont également aidée: le soutien gestuel (langue des signes simplifiée) m'a soutenue à mieux entrer en relation avec lui. La continuité a été très positive, le fait de venir 4 matinées par semaine. J'ai appris à beaucoup lui parler et à anticiper, mais aussi à lui expliquer ce qui se passe.

Plus grande difficulté: De gérer les crises en lien avec son comportement, comprendre ce qui se passe à l'intérieur de lui et développer la communication. Comme c'était nouveau le monde des enfants pour moi, j'ai tout appris avec lui.

**Des recommandations pour des futurs renforts
éducatifs?**

J'aurais souhaité être plus considérée et avoir une réponse suffisamment en avance pour une prolongation du renfort (les réponses pour les demandes prolongations sont parvenues à la direction la semaine durant laquelle mon contrat prenait fin à chaque trimestre). En effet, pour le lien d'attachement et pour la séparation avec l'enfant c'était très difficile de ne pas savoir si le renfort allait se poursuivre. Mais aussi, d'un point de vue personnel, pour les difficultés que cela engendre si l'on doit chercher un autre travail si le renfort s'interrompt.

**Il a été choisi que la personne présente pour le renfort
soit uniquement pour Liam, comment avez-vous perçu
cela pour vous? Pour l'enfant?**

Le fait d'être l'unique éducatrice responsable du renfort a permis d'établir la relation tranquillement, se mettre dans le bain, en individuel. Liam n'a pas pris beaucoup de temps pour être à l'aise, grâce aux 4 matinées par semaine durant 5 heures, cette régularité a permis de

rapidement créer du lien. Nous avons eu de la stabilité pour apprendre à se connaître. Au niveau organisationnel cela a également été un atout car je pouvais m'organiser sans contrainte pour lui proposer des activités individuelles à l'extérieur ou à l'intérieur.

Quelle place aviez-vous avec les référentes?

J'ai été très bien accueillie par les référentes, nous avons fait un petit topo, puis elles m'ont laissé la place et m'ont bien incluse. J'ai été présentée comme la troisième référente. Nous avons pu mettre en place des échanges réguliers et être toutes les trois en relation pour le bien de Liam. J'ai pu bénéficier d'un bon accueil et du soutien de la part de l'équipe.

Est-ce un système qui convient à l'enfant et en quoi?

Ce système permet d'expérimenter une relation positive, proposer à Liam des moments en individuel afin que, comme les autres enfants du foyer, il puisse faire des expériences. En effet, Liam n'avait aucune visite de sa mère, ce système a donc permis de créer un lien privilégié et individuel, il a su que j'étais là que pour lui et a pu expérimenter ce lien. Les enfants de la Maison Yamba avaient compris que j'étais présente pour Liam.

Comment avez-vous vécu le moment où le renfort a pris fin?

Forcément j'étais très triste même si j'étais préparée, cela a été une séparation émotionnelle car j'ai dû dire au revoir à ce petit garçon avec qui j'avais passé les 9 derniers mois et que j'aime beaucoup. D'un autre côté je suis très contente pour lui car c'est le meilleur qui puisse lui arriver. Je suis également contente d'avoir pu être là jusqu'à son départ en FAH et de participer à son intégration. J'ai pu voir le lieu où il allait vivre et surtout les personnes chez qui il allait vivre. Le fait d'avoir vu la maison et rencontré la famille m'a rassurée et je sais qu'il va être bien là-bas.

Quelles sont vos représentations de la mère de Liam alors que vous ne l'avez jamais rencontré?

Je connais la problématique des addictions, et je sais que la mère n'est pas disponible pour s'en occuper. Mais dans le fond, je me dis parfois, comment c'est possible de manquer une aventure pareille. Et paradoxalement, en ne venant pas, elle a pu offrir à Liam la possibilité d'aller expérimenter une vie dans une famille d'accueil.

Le fait d'être l'unique éducatrice responsable du renfort a permis d'établir la relation tranquillement, se mettre dans le bain, en individuel. Liam n'a pas pris beaucoup de temps pour être à l'aise

Comme en parallèle je travaille dans le domaine des addictions, je me suis plus imaginé son profil et ces personnes ont des parcours de vie très complexes.

Avez-vous reçu des nouvelles de Liam depuis son départ?

J'ai reçu des nouvelles très positives de la FAH via un mail. L'IPE, curateur de cette situation, a été le voir puis nous a transmis de ses nouvelles ce que j'ai beaucoup apprécié.

Une remarque?

Il a manqué un peu de temps administratif afin de rédiger les rapports ou autres échanges avec le réseau. Je voulais aussi ajouter que j'ai pu accompagner Liam à toutes ses séances de thérapie et ainsi être le fil rouge et le lien avec les thérapeutes.

Par **Martine Miquel** et **Pauline Vuagnat**
Directrice et directrice adjointe
de la Maison Yamba



Intégration

Sabrina Seng et Melina Lopez
Maison Solem

L'intégration des RMNA

Ouverte en juillet 2022, la Maison Solem située sur la commune de Vernier, accueille et accompagne des requérants d'asile mineurs non accompagnés arrivés sur le territoire suisse, afin de leur permettre la meilleure intégration possible.

Cette mission s'inscrit aujourd'hui dans le contexte particulier d'une crise de l'accueil des personnes en situation de migration. Parmi elles, nous retrouvons une population particulière, les RMNA (requérants d'asile mineurs non accompagnés). Cette appellation désigne les enfants et les jeunes de moins de 18 ans qui sont séparé·es de leurs parents et privé·es du soutien d'une personne adulte investie de responsabilités parentales en vertu de la loi ou héritées en vertu du droit coutumier.

Quels sont les moyens mis en œuvre par la FOJ pour répondre à ce besoin?

La FOJ s'implique depuis quelques années dans cette mission avec le Foyer Blue Sky et a récemment ouvert quatre foyers (Maison Solem, Maison Olaïa, Maison Gaïa

«Les enfants peuvent jouer un rôle privilégié dans la réconciliation d'un grand nombre de différences qui ont de longue date séparé les groupes de population les uns des autres»

Comité des droits de l'enfant, 2001



et Villa Helia) afin de faire évoluer la prise en charge et l'accompagnement de ces jeunes dont l'afflux est actuellement grandissant. Ces foyers éducatifs ont pour but d'assurer l'accueil, l'accompagnement, le bon développement et l'intégration des RMNA en Suisse. Afin de favoriser au mieux l'intégration de ces jeunes, les objectifs principaux de l'équipe éducative seront de leur fournir les moyens, les outils et les ressources nécessaires afin que les jeunes puissent développer l'apprentissage du français, découvrir notre culture, codes et coutumes, se familiariser avec le système administratif et faire connaissance avec le réseau genevois. Ces différents éléments leur permettront d'acquérir une certaine autonomie et diverses aptitudes qui faciliteront leur intégration dans notre société.

Nous retrouvons à plusieurs reprises l'objectif d'intégration dans le projet institutionnel de la Maison Solem:

«Si les objectifs de développement élaborés dans le PEI sont spécifiques pour chaque jeune, ces derniers présentent tous un point commun: favoriser l'intégration de l'enfant et soutenir le développement de ses compétences individuelles en vue d'un séjour en Suisse, qu'il soit à court, moyen ou long, en l'absence de ses parents.»

«Très souvent, mis à part ceux qui parviennent à retrouver un parent éloigné, les RMNA se retrouvent ainsi seuls dans un pays et dans une ville qu'ils ne connaissent pas. Deux sources majeures de rencontres s'ouvrent alors à eux lorsqu'ils parviennent à une première stabilisation dans leur situation, c'est-à-dire lors de leur intégration dans un foyer et dans une école.»

Ces deux propos nous semblent être essentiels pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes au sein de la Maison Solem. Nous avons également réfléchi à la suite de leur parcours et il nous a semblé important de développer une troisième source de rencontre, celle du réseau externe, afin que les jeunes puissent avoir un soutien, des repères, lors de leur majorité, à leur départ de la FOJ.

En tant qu'équipe éducative, notre rôle est de l'aider à maintenir son identité culturelle tout en s'intégrant à sa nouvelle culture qui va devenir sienne

Comment cet objectif se décline-t-il dans notre pratique au quotidien?

L'intégration va se travailler au quotidien au sein de la Maison Solem. Elle constitue un des piliers de notre accompagnement. Nous allons tout d'abord l'inclure dans l'accompagnement et la réalisation des tâches quotidiennes. Nous tentons d'allier l'autonomisation et l'intégration et ce dans des activités qui peuvent sembler simples, mais, qui demandent à chacun-e d'adopter un esprit d'ouverture, de partage afin que nos cultures puissent se rencontrer. Nous déclinons cet accompagnement à travers la cuisine et la préparation des repas. En effet, les menus de la semaine se construisent et se préparent avec les jeunes. C'est l'occasion d'apprendre les bases de la cuisine, d'une alimentation saine, mais également l'endroit propice pour échanger des recettes venant de tous les coins du monde, des savoirs, etc.

Les jeunes peuvent ainsi se familiariser avec notre culture tout en nous partageant la leur autour de moments conviviaux. Puis, nous tentons de soutenir cet objectif à travers d'autres éléments tels que la participation aux tâches ménagères qui peuvent laisser place à des discussions sur les rôles de chacun-e selon les cultures, la familiarisation au domaine administratif avec la tenue d'un classeur et d'une pelle individuelle où leur courrier leur est déposé, etc.

Exemple pratique

Mohamed¹, 16 ans, afghan, parle le dari et a suivi une scolarité de six années. Il est capable de déchiffrer quelques phrases en français sans toujours les comprendre. Nous avons plusieurs fois remarqué que Mohamed ne se rendait pas aux rendez-vous qu'on lui

¹Il s'agit d'un nom d'emprunt

fixait (banque, tpg, etc...). Après quelques explications, il s'est avéré que Mohamed se rendait aux rendez-vous mais qu'il n'avait pas ses documents d'identité et se voyait refuser un service. Une autre fois, il n'a pas su expliquer son problème à son interlocuteur et a finalement abandonné. Nous avons saisi cette occasion pour travailler avec lui sur l'administratif (notamment l'importance de se munir des documents nécessaires lors de ses rendez-vous).

Ces exemples mettent en évidence les différences de valeurs selon les cultures ainsi que les difficultés liées à la langue du pays d'accueil. En tant qu'équipe éducative, il est important de permettre au jeune de trouver sa place et acquérir les normes sociales.

Les mesures mises en place à la Maison Solem

Dès l'arrivée d'un·e jeune au sein du foyer, l'équipe éducative tente de mettre en place, le plus rapidement possible, un réseau que le ou la jeune pourra mobiliser pour faciliter son intégration. Ces ressources sont telles que:

- Les activités extrascolaire (inscription dans des clubs de sport)
- Les bénévoles (apprentissage du français au foyer)
- Les petits-jobs (inscription à la Boîte à Boulot, aux maisons de quartier, collaboration avec les TSHM)
- Les camps (camps de loisirs et sport durant les vacances scolaires)
- Les maisons de quartier (accueil libre, salles multi sport et permanences)
- Les familles-relai (ressource sur du moyen/long terme)
- Les binômes de la Croix-Rouge (pratique du français et activités)

Ces ressources vont permettre aux jeunes de pratiquer la langue dans un autre contexte qu'au foyer ou à l'école, acquérir de nouveaux codes de socialisation, mais également d'avoir un autre réseau social sur lequel ils/elles pourront compter lorsqu'ils/elles seront majeur·es.

Intégration et accès à la majorité?

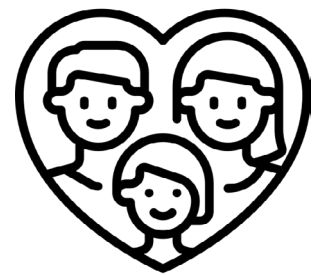
Les jeunes accueillis à la Maison Solem ainsi que dans les autres foyers pour RMNA, se retrouvent souvent sans

repères arrivé·es à l'âge de 18 ans. En effet, ces dernier·ères perdent, du jour au lendemain, le suivi éducatif ainsi que l'accompagnement dont ils bénéficiaient au quotidien. Pour pallier à ce défi du passage à la majorité, l'une des propositions de l'équipe a été de mettre en place divers ateliers leur permettant d'acquérir les outils nécessaires afin d'assurer la réussite de leur parcours d'intégration. Les ateliers, intégrés au quotidien du foyer, concernent, entre autres, la gestion d'un budget, la recherche de logement et l'administratif en mettant l'accent sur des compétences et objectifs à atteindre.

L'intégration des jeunes RMNA nécessite une coopération et une solidarité entre les acteur·trices. Il est difficile pour le ou la jeune de s'intégrer sans qu'il ou elle ne se «déconstruise». En tant qu'équipe éducative, notre rôle est de l'aider à maintenir son identité culturelle tout en s'intégrant à sa nouvelle culture qui va devenir sienne.



Par **Sabrina Seng** et **Melina Lopez**
Éducatrices à la Maison Solem



Aide à la parentalité

Grégoire Cousin

Maison OBB

Julia Leuenberger et Salina Lasfarguette

Le Pertuis

La place des pères à la Maison OBB

Dans le cadre de sa mission de soutien et d'évaluation des compétences parentales, la Maison OBB a comme ligne directrice d'accompagner la famille dans sa globalité. Cette démarche donne une place particulière aux pères tant dans l'aspect du soutien à la mère que dans l'importance de la construction du lien d'attachement pour l'enfant.

Chaque famille évolue différemment en fonction de ses valeurs, de sa culture, de la relation entretenue entre les parents ainsi qu'en lien avec les différentes problématiques sociales ou de santé rencontrées. La Maison OBB peut accueillir des couples, des parents séparés, des mères seules ou des pères seuls.

L'objectif de l'accompagnement de ces familles est de permettre à chacun de trouver sa place afin de construire un équilibre garantissant le bon développement de l'enfant. Que les parents soient ensemble ou séparés chacun à sa place dans la vie de son enfant. Ainsi, la réflexion concernant la place des pères est primordiale et se trouve en adéquation avec les changements sociétaux.

*«Les rôles parentaux ont évolué en relation avec les changements sociaux et économiques: l'émancipation des femmes, l'extension de leurs investissements professionnels, le taux croissant des séparations et divorces, les revendications plus ouvertes des familles gays et homoparentales. On constate que les «nouveaux pères» sont plus proches des enfants dès leur jeune âge («paternage») alors que les «anciens» s'investissaient (quand ils le faisaient) plus tardivement.» (Delage, 2015)**

La Maison OBB accueille actuellement un père seul avec son fils de quinze mois. Ce petit garçon avait été accueilli antérieurement à la Maison OBB quelques semaines avec sa mère pour un soutien parental dans une situation de



*Delage, M. (2015). Le père et le système d'attachement dans la famille contemporaine. Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, 54, 13-33. <https://doi.org/10.3917/ctf.054.0013>

Le père peut au quotidien s'appuyer sur un étayage éducatif tant de la part de l'équipe éducative de la Maison OBB que du réseau professionnel construit pour le soutenir

grande fragilité et avec des inquiétudes émanant du réseau (SPMi, AEMO...). Après un court séjour, Madame était rentrée à son domicile avec son fils et la situation s'est vite péjorée. L'enfant a dû être placé en urgence.

Un projet a alors été pensé pour un accueil du père au sein de la Maison OBB, père qui avait toujours été soutenant, présent mais qui n'était pas le père juridique de l'enfant car la reconnaissance en paternité n'avait pas encore pu être effectuée dans un contexte socio-administratif complexe. Il n'était au bénéfice d'aucun statut. L'investissement de ce père auprès de son jeune fils à la Maison OBB permet aujourd'hui de garantir le bon développement de ce petit garçon par les soins quotidiens et la construction d'un lien d'attachement sécurisé. Il incarne aujourd'hui un rôle de « caregiver » pour son fils, avec continuité et régularité. Cet exemple appuie la nécessité d'un travail autour du réinvestissement du rôle paternel et de la valorisation de celui-ci.

Le père peut au quotidien s'appuyer sur un étayage éducatif tant de la part de l'équipe éducative de la Maison OBB que du réseau professionnel construit pour le soutenir. Dans certaines cultures, l'éducation des enfants concerne la communauté, contrairement à une conception plus individualiste que nous retrouvons dans nos pays occidentaux. Dans cette situation, nous pouvons observer que le rôle de l'équipe éducative et du réseau professionnel s'adapte naturellement à cette



éducation partagée. Cette intégration est possible grâce à la facilité qu'a Monsieur de s'appuyer sur les professionnels autour de lui validant leurs domaines de compétences respectifs.

La situation de ce père et son fils a évolué ces dernières semaines, car la mère de ce dernier a donné naissance à une petite fille dont Monsieur est également le père biologique. L'enfant est actuellement à l'Unité de Développement des HUG car la situation de la mère reste extrêmement fragile. Monsieur est très investi et se rend quotidiennement auprès de sa fille.

La solidité du réseau et l'investissement de Monsieur tant auprès de ses enfants que dans sa collaboration avec l'ensemble des professionnels, permet d'imaginer la construction d'un projet familial à trois à travers une prolongation de séjour au sein de la Maison OBB. L'enjeu majeur de cet accompagnement sera alors de favoriser l'émergence des compétences du noyau familial existant, de travailler la place de chacun, de mettre en avant les besoins des enfants et des parents pour co-construire un projet de suite le plus sécurisé possible.

Par Grégoire Cousin
Éducateur à la Maison OBB

Le soutien à la parentalité au foyer le Pertuis

Découvrez ici les propos de deux éducatrices sur la manière dont l'équipe éducative du foyer le Pertuis vient en aide aux parents et enfants, victimes de violence conjugale et/ou familiale.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, à la demande du Département de la Sécurité et de l'Economie (par l'intermédiaire du Bureau des Violences Domestiques), le Pertuis accueille en urgence pour une durée d'un mois, des adultes ayant agi ou subi de la violence conjugale et/ou familiale, seuls ou avec enfant·s.

Selon le dépliant d'information Parent-Enfant de l'association AVEC/Aide aux Victimes de Violence en Couple, la violence conjugale peut impacter les enfants dans différents domaines de leur vie, en fonction de leur âge, des types de violence, de leur intensité et de leur fréquence:

- **Le développement, la santé physique et psychologique (par exemple des difficultés dans le sommeil ou l'alimentation).**
- **La personnalité, le tempérament.**
- **Le comportement (tendance à tester les limites ou à s'isoler, chercher des moyens d'attirer l'attention, se coller aux adultes).**
- **La gestion des émotions, la confiance et l'estime de soi.**
- **La relation avec chacun de ses parents et avec sa fratrie.**
- **La relation avec l'environnement (école, études, vie sociale).**

La porte d'entrée du Pertuis est donc la violence domestique. Contrairement à la plupart des autres foyers de la Fondation Officielle de la Jeunesse, le Pertuis n'accueille pas d'enfants seuls, mais accompagnés par un de ses parents qui en est, d'ailleurs, responsable à part entière. De par sa mission d'accueil d'urgence et donc de séjour de courte durée, le Pertuis reçoit un grand nombre d'enfants par année. En 2022, nous avons accueilli 54 enfants.

Les enfants sont aujourd'hui considérés comme victimes directes du contexte de violence domestique, ce qui n'a pas été le cas pendant longtemps. En effet, il est aujourd'hui avéré que grandir dans un tel climat a des conséquences sur l'enfant (voir encadré) et qu'une attention particulière doit leur être accordée. Il est ainsi





nécessaire d'entamer un travail autour du soutien à la parentalité au Pertuis. Ceci avec la spécificité que nous ne travaillons pas sous aide contrainte ou injonction du SPMI ou du Tribunal, ce qui implique que le parent doit être preneur du soutien proposé. De plus, le soutien à la parentalité dans le cadre d'un hébergement d'urgence fait face à différentes limites (temporelles, parents en crise, temps nécessaire pour créer un lien de confiance, etc) qui ont une influence sur notre intervention.

En effet, au Pertuis, nous accueillons des parents qui sont en situation de crise¹. Prendre la décision de quitter le domicile conjugal avec son enfant crée un déséquilibre qui peut impacter le parent dans sa parentalité. La personne est en perte de repères, elle ne sait pas forcément où et comment chercher de l'aide ou encore ce qui va se passer le lendemain. Il est possible que ses mécanismes d'adaptation habituels ne lui permettent pas de retrouver un équilibre, ce qui la maintient en situation de grande instabilité, tout en devant continuer de s'occuper de son enfant dans un nouveau contexte de vie provisoire.

Nous partons du postulat que les parents sont compétents dans l'éducation de leur·s enfant·s. Notre approche est de soutenir et valoriser le parent dans ses compétences parentales, tout en veillant à ce que les besoins de l'enfant (sécurité, soins, lien avec l'école/ activité extrascolaire, relation avec le deuxième parent si possible, etc) soient respectés. Face à ces chamboulements de vie, notre rôle est tout d'abord d'offrir un lieu de vie sécurisant aux parents. Savoir que l'on est dans un lieu rassurant par la présence 24h sur 24 de professionnel·les constitue un premier pas apaisant pour ces personnes. Les professionnel·les sont garant·es du respect des règles de vie communautaire au sein du foyer (notamment de la non-violence et du respect des uns des autres). De plus, le fait de savoir que pour les semaines à venir parent et enfant pourront prendre le temps d'apaiser la situation, et de clarifier la suite en explorant les solutions qui existent, a déjà un impact positif sur l'enfant accueilli avec son parent.

Eduquer son enfant sous le regard de professionnel·les et de résident·es induit potentiellement des changements dans la manière dont le parent s'occupe de son enfant (par exemple une difficulté à poser des limites). Les discussions que nous pouvons avoir autour de l'éducation ou d'une problématique observée dans des moments de vie quotidienne (sommeil, alimentation, comportement difficile...) sont aussi le moyen de rassurer le parent sur ses potentielles difficultés actuelles avec son enfant, de valoriser comment le parent s'y prenait à la maison, de vérifier comment son confort de parent au Pertuis pourrait être facilité et d'explorer d'autres possibles. Si besoin, nous proposons une aide ponctuelle au parent en difficulté (par exemple, organisation d'un moyen de garde pour que le parent puisse souffler un peu).

De plus, un séjour au Pertuis est l'occasion de discuter avec le parent des conséquences de la violence sur les enfants et des aspects sur lesquels être vigilants. Certains parents ne semblent pas en être conscients, pensant que l'enfant «n'a rien vu, ni entendu» ou ne pas savoir comment «agir». Dans certaines situations, en accord ou à la demande du parent, nous prenons un temps pour expliquer à l'enfant le contexte d'accueil, à l'aide

¹La crise est «une période relativement courte de déséquilibre psychologique chez une personne confrontée à un événement dangereux qui représente un problème important pour elle, et qu'elle ne peut fuir ni résoudre avec ses ressources habituelles de résolution de ses problèmes.» (Caplan, 1964, p.53)

notamment d'un livret, «Ma bulle», que l'enfant peut garder. Ce livret explique le lieu dans lequel il est arrivé



et l'invite à exprimer les émotions qu'il ressent à travers de petits exercices. Avec des mots adaptés, ce livret aborde également différents aspects en lien avec la violence. Nous proposons également des entretiens aux adolescents accueillis. Cela rassure et soutient le parent qui n'a pas toujours les mots et/ou la disponibilité psychique pour le faire, absorbé par les démarches administratives à entreprendre et la gestion du quotidien. Récemment, nous avons accueilli une femme avec ses deux adolescentes dont une en décrochage scolaire. La mère a pu nommer son incapacité actuelle à soutenir sa fille dans ses difficultés et grâce à l'aide d'éducatrices, la jeune fille a pu prendre contact avec la Cité des Métiers et entreprendre des démarches pour intégrer Tremplin Jeunes. Savoir sa fille accompagnée a permis à cette mère de se concentrer sur ses démarches en lien avec la violence domestique.

Il arrive également que nous accueillons des parents, dont les enfants sont restés au domicile pour diverses raisons (par exemple: un·e auteur·e de violence conjugale sous mesure d'éloignement du domicile). Dès lors, notre travail de soutien se situe autour du maintien du lien avec l'enfant ou d'une éventuelle reprise de contact en collaboration avec le réseau ou encore la manière dont le parent peut expliquer la situation à son enfant, etc. Des droits de visite sont aussi organisables au sein du foyer à la demande du parent. Selon nos observations, nous accompagnons le parent à mettre en place ou consolider le réseau (SOS enfants, guidance infantile, pédiatre, etc.) autour de l'enfant afin de

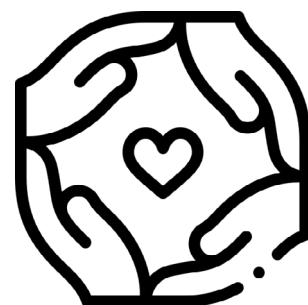
Notre approche est de soutenir et valoriser le parent dans ses compétences parentales, tout en veillant à ce que les besoins de l'enfant

renforcer les facteurs de protection (individuels, environnementaux et familiaux), sortir le parent d'un certain isolement et le soutenir dans ses compétences parentales. Nous travaillons en étroite collaboration depuis de nombreuses années avec SOS Enfants et l'association AVEC, qui propose, entre autre, des rencontres parent·s-enfant·s. Lorsque nous voyons certains comportements qui nous alertent ou nous questionnent, nous proposons au parent de les contacter.

Si nos observations nous font constater que les besoins de l'enfant ne sont pas respectés et/ou qu'ils montrent des signes inquiétants, un signalement est alors adressé au SPMi. Au préalable, nous faisons part au parent de nos observations et l'informons des démarches que nous allons entreprendre, afin aussi de l'accompagner au mieux dans ce processus.

Durant l'année 2022, nous avons suivi une formation avec Gaëlle Merminod sur l'observation de la relation parent-enfant afin de sensibiliser l'équipe aux signaux pouvant être alarmants dans la relation parent-enfant en bas âge. En 2023, un des objectifs de l'équipe sera d'approfondir ces connaissances et de développer nos outils d'observation, afin d'affiner notre prise en charge et notre travail autour du soutien à la parentalité.

Par **Julia Leuenberger** et **Salina Lasfarguette**
Éducatrices au foyer le Pertuis



Vivre ensemble

Florence Crisinel
Foyer du Grand-Saconnex

Jean-Marie Felber
Ateliers de la FOJ

Megan Pignarre
Piccolo

Le travail d'éducateur vu par Viggo

Viggo*, âgé de 17 ans et demi, est un jeune placé au foyer du Grand-Saconnex. Il a été interviewé par une des éducatrices, découvrez son regard sur le métier d'éducateur.

Depuis quand es-tu placé Viggo?

Viggo: Je suis placé depuis le 1^{er} janvier 2019 au foyer du Grand-Saconnex.

Tu as côtoyé différents éducateurs depuis le 1^{er} janvier 2019. Comment imagines-tu le métier d'éducateur?

La vision que j'ai en tant que jeune du métier d'éducateur ce sont des gens dont le nom ne reflète pas vraiment la formation, le travail. Je n'irais pas jusqu'à dire que vous êtes éducateurs mais que vous êtes conseillers en orientation de la vie. Ce que je veux dire est que vous ne nous éduquez pas vraiment. Moi maintenant je suis dans une prise en charge pour les adolescents. Vous épauliez le rôle de parent pour l'administratif entre autres. Votre job en soi est qu'on ait un parcours stable et que chaque jeune ait des objectifs. Vous êtes les gardiens des objectifs, vous veillez à ce que chaque jeune ait des objectifs, que ce soit trouver une formation, continuer une formation, aider dans les démarches administratives. Vous êtes là pour aider les jeunes à trouver des objectifs et à les respecter.

Comment comprends-tu le métier d'éducateur?

Dur, car c'est du cas par cas. Dur, car les éducateurs ne peuvent pas toujours être d'accord avec les objectifs je pense. Dur, car même en dehors du fait de vouloir maintenir les objectifs, il y a un côté un peu relationnel qui fait qu'il faut savoir trouver le juste équilibre entre savoir pourquoi ce jeune est placé là et lui donner une raison d'être placé ici. C'est-à-dire faire la traduction entre les objectifs que les IPE donnent et négocier avec



*Prénom d'emprunt

les parents et ce que le jeune voudrait ainsi que lui donner une réelle raison de justifier son placement. Donc dur.

Et pour toi ce serait quoi un éducateur idéal?

De mon point de vue, l'idéal serait quelqu'un qui est polyvalent, qui aide dans tous les domaines, c'est-à-dire émotionnel, administratif, scolaire. Ce sont des éducateurs qui ne sont pas là pour maintenir des objectifs de placement mais qui sont aussi là pour écouter les jeunes et faire du social. Un éducateur qui sait parler aux jeunes, qui a une bonne relation avec les jeunes pour les aider encore plus dans leur parcours.

Penses-tu que les éducateurs doivent être pareils?

Non. Ce qui fait qu'un foyer est bien est qu'il y a différents éducateurs, différents point de vue, différentes personnalités. J'ai du mal à parler d'éducateur idéal, car pour moi c'est la richesse des personnalités des éducateurs qui font que l'ensemble est un idéal. Ce n'est pas un éducateur en particulier. Un foyer peut être idéal, une dynamique de foyer peut être idéal mais pas un éducateur. Un éducateur ce n'est qu'une pièce du puzzle. Je pense qu'un référent c'est bien pour des questions organisationnelles mais il fait faire attention à ne pas tout centraliser sur le référent. Certaines choses peuvent être bien comme les communications avec les IPE car sinon au niveau organisationnel je pense que c'est impossible pour les éducateurs. Mais je pense qu'il faut savoir garder le fait que tous les éducateurs doivent être à l'écoute, puissent participer et donner leur avis. Comme j'ai dit avant ce ne sont pas deux référents qui vont faire la différence mais le groupe en entier. C'est d'avoir des gens qui s'occupent de ça et qui récoltent l'avis des autres. Au niveau relationnel lorsqu'il y a un conflit avec un éducateur par exemple, c'est important que le jeune puisse parler à tous les éducateurs.

Selon toi, c'est quoi le plus difficile dans le métier d'éducateur?

C'est vraiment de savoir jongler avec tous les placements, avec tous les jeunes. On peut très bien s'entendre avec un jeune et avoir plus de difficultés avec un autre. Je pense que ça doit être fatiguant de devoir tout le temps relancer un jeune, d'être derrière lui. Au niveau motivation, ce n'est pas la partie drôle du job je pense. Ça doit être dur à la longue. Les nuits ça doit être difficile

pour les éducateurs, surtout quand ils ont dû jouer ce rôle de jongleur la vieille. Ce qui doit être dur c'est de maintenir une certaine endurance.

Qu'est-ce que tu penses que l'éducateur peut améliorer?

Je suis plutôt satisfait de ce foyer-là. Honnêtement si je me base sur d'autres foyers, je pense que c'est prioriser le cas par cas. Au début de mon placement, j'avais un peu plus de mal avec le cadre. Même si vous l'avez gardé, c'est ce que j'avais besoin à ce moment-là, vous avez su moduler à un certain moment pour me faire comprendre qu'il y a la négociation, les compromis et pas juste arriver «c'est comme ça», car pour certains jeunes ça passe mal. Je pense que c'est moduler le cadre qui devrait être amélioré dans d'autres foyers.

Au foyer du Grand-Saconnex je suis plutôt satisfait. C'est trouvé un juste milieu, car moi-même au foyer du Grand-Saconnex, il m'est arrivé de sentir que par moments il n'y avait presque pas de cadre pour certains jeunes. Dans mon cas je sais gérer car le cadre je me le pose moi-même. Il n'y a pas besoin que vous veniez le faire. Par exemple, pour d'autres jeunes que j'ai vu ici je trouve que c'est insuffisant. J'avais l'impression qu'il n'y avait aucune mesure qui a été prise pour essayer de mettre un cadre, certains jeunes l'avaient bien compris ici et ils en profitaient. Il faut avoir un juste milieu et je comprends que ce soit très dur à trouver, vous allez réussir, vous allez trouver.

Malheureusement, je ne pense pas que tous les jeunes peuvent intégrer un foyer. Ce n'est pas vous qui décidez, c'est le système. Pas tout le monde est capable de se mettre un cadre, je m'en rends compte et c'est là la partie dure du job: de répéter, de ne pas sentir d'évolution. Ce n'est pas voué à tout le monde. C'est pour ça que je parle du cas par cas. Faut voir comme une barre, savoir bouger le curseur entre pas de cadre et beaucoup de cadre, et après selon l'évolution du jeune savoir régler dans un sens ou dans un autre.

Par **Florence Crisinel**, éducatrice
Pour le foyer du Grand-Saconnex

Animaction: contraction des deux termes anima et action

Les Ateliers de la FOJ offrent un espace dédié à l'apprentissage qui met le jeune en mouvement au travers d'ateliers pratiques qui lui permettent de se remettre en scelle.

Etymologiquement, l'anima se réfère à l'âme, au souffle, à donner la vie et l'action désigne une opération par laquelle se produit un effet. Dans un sens élargit, Animaction a pour volonté d'être un atelier de transition entre la phase de rupture sociale, familiale ou scolaire de certains jeunes, les empêchant d'évoluer sereinement dans un système ordinaire et celle de leur retour progressif à une certaine normalité. Dans cette optique, l'atelier s'efforce de mettre en exergue leurs propres

facultés et d'éveiller leurs désirs enfouis, voir ignorés par eux-mêmes. Une fois ceux-ci identifiés, de mettre en place des actions nous permettant de tendre vers leur réalisation. Et l'art, dans toute sa diversité, se révèle être un bon allié dans cette démarche.

Animaction a rejoint l'effectif des ateliers de la FOJ au début de l'année 2016. L'atelier comprenait une salle de musique professionnellement équipée dans laquelle il





Si j'ai réussi à en aider certains, ce qui est sûr c'est qu'ils m'ont tous fait grandir

était possible de concrétiser tout projet musical, individuel ou de groupe, d'un atelier de bricolage axé sur la construction d'instruments de musique et d'objets sortis de notre imagination en utilisant des matériaux recyclés.

Sa dernière particularité a été la réalisation de bijoux et autres objets avec des ustensiles de cuisines en argent. Autant d'actions susceptibles d'aller titiller l'âme et l'esprit afin de remettre en marche la machine aux désirs qui font appel à des aptitudes élémentaires pour pouvoir accéder au monde professionnel, telles que la patience, la pugnacité, l'observation, la mémoire, la précision, la logique et tant d'autres. Et enfin, il y avait aussi l'endroit qui permettait la réflexion, la discussion et la concrétisation de certaines démarches pré-professionnelles dans les moments opportuns et selon le parcours de chacun. Une remise en route progressive avec comme dénominateur commun: toujours y trouver une notion de bon sens personnel et au mieux, un certain plaisir dans cette démarche.

Initialement, l'atelier était exclusivement destiné à l'accueil de jeunes filles. Au fil du temps, la flexibilité et l'adaptabilité avérées de cet atelier, nous ont permis d'élargir son spectre d'action. Nous avons ainsi pu intégrer ponctuellement des jeunes gens pour qui le

rythme imposé des autres ateliers était parfois trop intense et pour lesquels Animation agissait comme un sas de décompression. A l'inverse, Animation aura été pour certains une passerelle leur permettant d'intégrer les autres ateliers, beaucoup plus proches des exigences réelles du monde professionnel.

Il ne vous aura pas échappé que je parle du fond au présent et de la forme au passé. En effet, l'heure et venue pour moi de partir à la retraite et de passer le relais. Si le sens profond de cet atelier perdurera avec ma successeuse, la forme sera différente puisque les outils utilisés le seront aussi.

Après toutes ces années d'évolution permanente et de plaisir partagé, je tiens à remercier toute l'équipe des ateliers pour son soutien indéfectible à la réalisation de ce projet et à tous ces jeunes avec lesquels j'ai eu la chance de parcourir un bout de chemin de vie. Si j'ai réussi à en aider certains, ce qui est sûr c'est qu'ils m'ont tous fait grandir.

Par Jean-Marie Felber
Maître socioprofessionnel
aux Ateliers de la FOJ

Après la tempête

Les situations accompagnées dans le secteur de la petite enfance génèrent des émotions parfois intenses pour les professionnels. Décryptage par Megan Pignarre, éducatrice.



Passer les portes de Piccolo c'est comme monter dans un train qui ne s'arrête jamais. Un train qui roule à toute allure, entre moments de joie, de colère, de rire, de frustration mais aussi d'amour et de tristesse.

Les émotions sont intenses et mettent le/la professionnel·le à rude épreuve. Lorsque l'on entre au foyer Piccolo, nous sommes face à un conflit interne essentiel et inhérent à la pratique de travailleur·euse social·e. La juste distance, ou juste proximité face au bénéficiaire. Il semble essentiel de pouvoir adapter ses proxémies mais comment tenir «une bonne distance» ou «une bonne proximité» professionnelle quand nous sommes face à des jeunes enfants? Des bébés? Quelle est la place des émotions dans nos pratiques professionnelles? Comment les professionnel·le·s travaillent avec cette souffrance quotidienne? Comment faire face quand les repères fondateurs de l'humanisation sont sans cesse mis à mal? Jusqu'à quel point peut-on être affecté? Comment, tout en travaillant avec nos ressentis peut-on en sortir indemnes? A contrario, ne sommes-nous pas allés trop loin dans la construction de notre «carapace professionnelle» lorsque nous ne ressentons plus rien? Lorsque nous ne sommes plus sensibles au sensible justement? Comment assumer un rôle de substitut parental temporaire jamais pour autant suffisant de par une discontinuité relationnelle inhérente à notre pratique? De par les horaires, les différentes postures, valeurs éducatives et pédagogiques? Comment accompagner au mieux ces jeunes enfants dans leurs propres régulations émotionnelles?

La joie, l'amour ou encore l'empathie sont perçus socialement comme étant des émotions positives. La tristesse ou la colère comme étant négative. Dans tous

les cas elles sont des moteurs aux changements. Chez le jeune enfant, l'expression des émotions se traduit bien évidemment par des mots ou des cris mais essentiellement au niveau corporel; tension corporelle, douleurs diverses, difficultés d'endormissement, réveils nocturnes, problèmes de peau etc. Cette année, l'équipe du foyer Piccolo a traversé une tempête émotionnelle, une sortie du Covid sans «ouf», des enfants et des familles toujours plus en détresse, des situations particulièrement violentes, des changements hiérarchiques, etc.

«Nous ressentons, nous partageons des émotions souvent d'une grande violence, des pensées troubles... et des désirs fous de réécrire l'histoire pour ces enfants en souffrance avant que ne s'installe un sentiment d'impuissance devant la «lourdeur du cas» et le désir de nous échapper de relations qui nous mettent à mal»

(Lamour, 2010, p.11)

Toutes ces difficultés ont amené l'équipe de Piccolo à essayer de nombreux arrêts plus ou moins longs, des remplacements incessants et une grande frustration au niveau de la prise en charge globale des enfants et des familles. Tous ces maux qui, dans un premier temps, n'ont pas pu être mis en mots ont amené une grande partie de l'équipe à ressentir personnellement et professionnellement les mêmes difficultés que les enfants accueillis. Nombreux·ses sont les éducateur·trices qui ne dormaient plus, tombaient malades régulièrement, avaient des poussées d'eczéma, des douleurs physiques inhabituelles, un fort sentiment de solitude ou qui n'arrivaient plus à retrouver une stabilité entre vie privée et vie professionnelle. Nos difficultés ont certainement eu un impact sur l'accompagnement des enfants et des familles.

Lorsque la charge émotionnelle est trop grande et que l'éducateur·trice ne se sent pas en sécurité, le système nerveux autonome est activé fortement; il est alors difficile de remettre une dimension cognitive dans sa pratique. En effet: «Un certain nombre de ressentis, générés par des émotions négatives, ont un impact sur le fonctionnement du/de la professionnel·le, le mettant en insécurité et entravant ses compétences, par exemple par la perte de son empathie, par la sidération de sa pensée» (Lamour, 2010, p.12).

Les mouvements émotionnels, qu'on put ressentir si intensément bon nombre d'entre nous, peuvent être perçus comme une entrave à ce que l'on imagine être un·e bon·ne professionnel·le. Et pourtant, bien au contraire, ils résultent d'un investissement dans la situation et d'un engagement dans le lien. «Pour se consumer, (to burn out), il faut d'abord s'enflammer.» (Lamour, 2010, p.39)

L'équipe de Piccolo tient aujourd'hui à transmettre l'importance de ce travail sur les émotions et surtout le caractère essentiel qu'est de reconnaître ses dernières. Avec un bébé, on ne peut pas faire semblant, on est mis à nu. Notre implication auprès de ces enfants est essentielle, c'est là notre plus grande force et notre fragilité.

Alors, comment se reconstruire? Comment reconstruire une équipe abimée? Comment recréer du lien, du



partage essentiel à notre pratique? Sans pour autant aller trop vite, en proposant des bases plus solides?

Après la tempête, nous avons pu sortir la tête de l'eau et commencer la reconstruction. Pour travailler sur les blessures d'hier, il faut pourtant pouvoir se sentir en sécurité et cela peut prendre du temps. Comme pour les enfants que nous accompagnons et pour qui nous mettons en place de nombreux rituels afin de les sécuriser dans les moments de transition, nous avons commencé à mettre en place, des petits rituels d'attachement quotidiens. Après plusieurs supervisions, moments de partages, et journées de réflexions nous avons pu retrouver des moments informels collectifs autour d'un repas ou d'un café entre deux biberons. Une équipe d'ergothérapeutes est venue au foyer pour proposer des améliorations dans nos habitudes, pratiques et postures physiques permettant de diminuer

certains maux. Nous avons aussi pu mettre en place un moment de gym douce pour toute l'équipe présente à Piccolo les midis afin de se retrouver face à l'altérité. Ces petites habitudes, au quotidien, contribuent à retrouver des moments d'échanges en sécurité, de reconstruire petit à petit des liens entre nous et de favoriser le vivre ensemble. Pour reconstruire une équipe il faut entre autre de la reconnaissance, du temps, de l'énergie et du soin. Nous espérons pouvoir trouver le temps de le faire sereinement avant que le train ne reparte, trop vite, trop fort, au détriment des enfants, des familles et des professionnel·les.

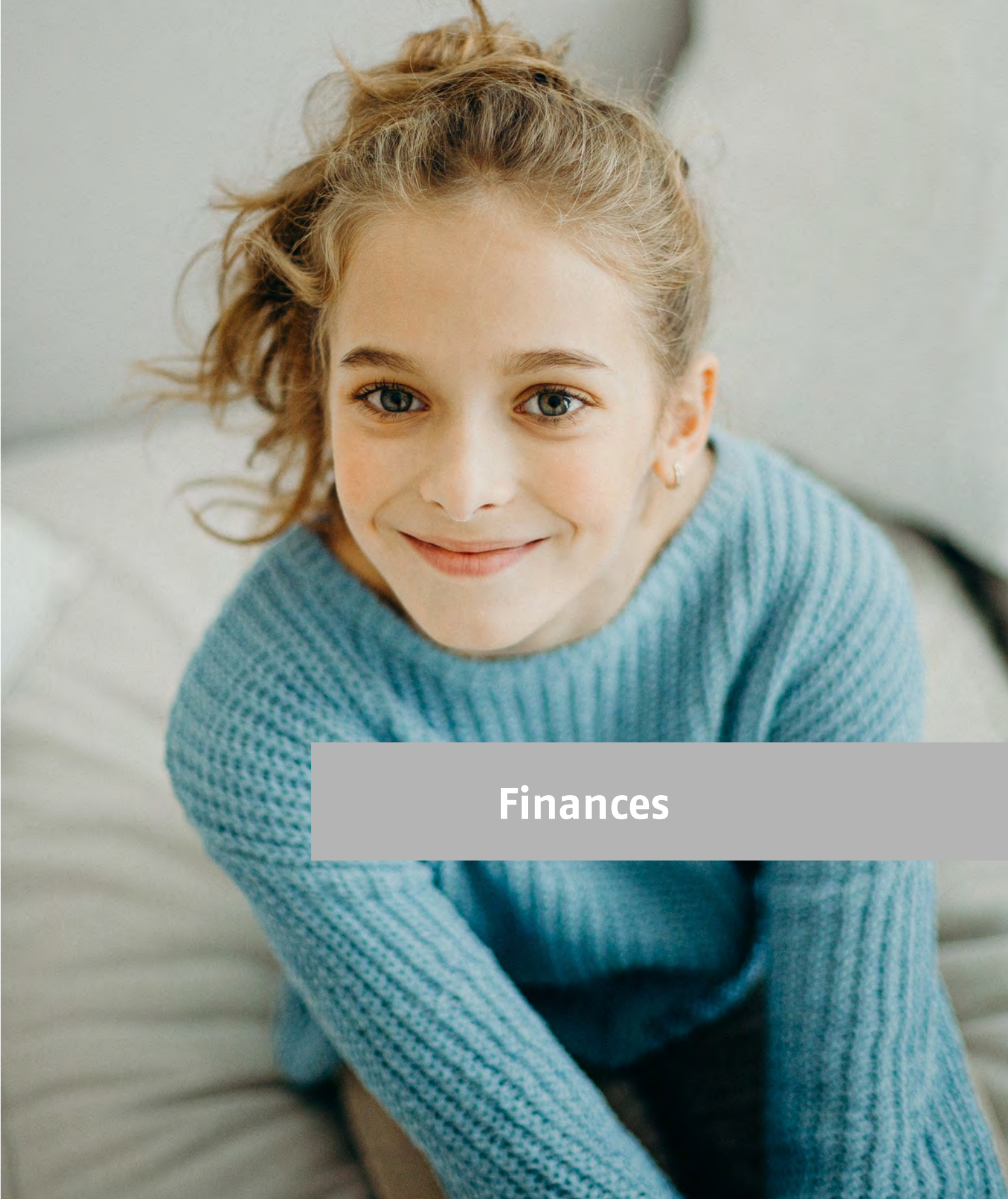
Par **Megan Pignarre**, éducatrice
Pour l'équipe du foyer Piccolo



**Éduquer, c'est aider
l'enfant à épanouir ses
potentialités.**



Erich Fromm



Finances

Compte de profits et pertes au 31 décembre 2022

	Comptes 2022 CHF	Budget 2022 CHF	Comptes 2021 CHF
Produits d'exploitation			
Dons et legs reçus affectés			
Fonds subv. Fond. privée genevoise-Rénovation et sécurité	1 000 000	0	0
Fonds subvention Fond. Privée pour l'APMF	500 000	500 000	149 450
Fonds subvention FOJ Vélo Cargo	0	0	20 330
Fonds subvention Fond. Privée pour Animation	120 000	120 000	160 000
Fonds subvention Fond. Privée pour la maison OBB	0	0	320 000
Fonds subvention Loterie romande abri poussettes - Gilly	0	0	70 000
Fonds subvention Travaux Seymnaz (rue Désiré 3 et 4)	0	0	123 896
Fonds subvention Fond. OCE-rénovation Foyers - Gilly	0	0	73 600
Fonds subvention Fond. privée genevoise - Gilly	0	0	540 067
Dons et legs reçus affectés en faveur des enfants	29 743	0	22 644
<u>Total des dons et legs reçus affectés</u>	<u>1 649 743</u>	<u>620 000</u>	<u>1 479 987</u>
Contributions du secteur public et association			
Subventions fédérales:			
Office fédéral de la justice (OFJ)	3 440 315	3 467 280	3 467 280
Subventions cantonales :			
Département de l'instruction publique (DIP), exploitation	39 089 626	39 014 663	37 817 910
Département de l'instruction publique (DIP), subvention COVID19 pour 2022	252 484	0	0
Département des finances et des ressources humaines (DF)	1 192 112	1 192 112	1 182 437
Département de la cohésion sociale (DCS) RMNA	4 092 178	4 075 816	0
Subventions non monétaires	0	0	0
Subvention association La Pommière	125 000	125 000	125 000
<u>Total des contributions du secteur public et association</u>	<u>48 191 715</u>	<u>47 874 871</u>	<u>42 592 627</u>
Produits des livraisons et prestations			
Pensions	510 242	480 000	488 550
Prestations Action éducative en milieu ouvert "AEMO" & prises en charges renforcées	6 344 091	5 500 000	7 609 498
Prestations Action Préventive en Milieu Familial "APMF", Grand-Saconnex	12 285	15 000	14 985
Prestations Action Préventive en Milieu Familial "APMF", Genève	95 000	70 000	174 167
Prestations Action Préventive en Milieu Familial "APMF", Commune de Versoix	5 220	20 000	20 000
Prestations Action Préventive en Milieu Familial "APMF", Collonge-Bellerive	0	5 000	5 000
Prestations Action Préventive en Milieu Familial "APMF", Diverses communes	20 000	0	79 000
Prestations Action Préventive en Milieu Familial "APMF AIME" pour l'AIS Petite enfance	226 058	260 000	195 720
Prestations- AIS Petite enfance	350 120	360 000	198 230
Loyers et locations diverses	1 386 436	1 260 000	1 213 629
Loyers et locations diverses	8 949 452	7 970 000	9 998 780
<u>Total des produits des livraisons et prestations</u>	<u>58 790 910</u>	<u>56 464 871</u>	<u>54 071 394</u>
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	49 982 740	49 451 448	46 866 434
Charges de fonctionnement	7 398 733	6 934 339	6 806 422
Charges non monétaires	0	0	0
Amortissements	686 279	740 000	841 016
Amortissements extraordinaires sortie et cessions	2 828	0	0
Perte nette sur débiteurs	92 302	0	65 388
(Dissolution) / Attribution nette de la provision pour retraites anticipées	(55 419)	0	(201 747)
(Dissolution) / Attribution à la provision pour vacances non prises et balance horaires	417 640	0	(31 948)
Total des charges d'exploitation	58 525 104	57 125 787	54 345 564
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	265 805	(660 916)	(274 170)

Compte de profits et pertes au 31 décembre 2022

	Comptes 2022 CHF	Budget 2022 CHF	Comptes 2021 CHF
Résultat financier			
Produits financiers	22 180	19 500	19 311
Charges financières	(7 671)	(5 000)	(11 598)
Charges financières Foyer Sous-Balme	(26 189)	(25 000)	(28 061)
Total résultat financier	(11 679)	(10 500)	(20 348)
Résultat hors exploitation et exceptionnel			
Produits hors exploitation	373 156	365 000	364 406
Charges hors exploitation	(4 869)	(10 000)	(36 388)
Produits exercices antérieurs	20 724	0	24 298
Charges exercices antérieurs	(25 410)	0	(41 476)
Subvention Covid19 – exercices antérieurs	1 472 516	0	0
Total des résultats hors exploitation et exceptionnels	1 836 117	355 000	310 841
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	2 090 243	(316 416)	16 323
Variation du capital des fonds			
Variation fonds de financement des immobilisations			
Attribution Fonds subv. Fond. privée genevoise–Rénovation et sécurité	(1 000 000)	0	0
Attribution Fonds subvention Fond. privée genevoise pour l'APMF	(500 000)	(500 000)	(149 450)
Attribution Fonds subvention FOJ Vélo Cargo	0	0	(20 330)
Attribution Fonds subvention Fond. privée genevoise Ateliers FOJ	(120 000)	(120 000)	(160 000)
Attribution Fonds subv. Fond. privée genevoise pour la maison OBB	0	0	(320 000)
Attribution Fonds subvention Loterie romande abri poussettes – Gilly	0	0	(70 000)
Attribution Fonds subvention Travaux Seymnaz (rue Désiré 3 et 4)	0	0	(123 896)
Attribution Fonds subvention OCE-rénovation Foyers – Gilly	0	0	(73 600)
Attribution Fonds subvention Fond. privée genevoise – Gilly	0	0	(540 067)
Dissolution Fonds subv. Fond. privée genevoise–Rénovation et sécurité	341 367	0	0
Dissolution Fonds subv. Fond. privée genevoise pour l'APMF	333 474	360 000	149 450
Dissolution Fonds subvention FOJ Vélo Cargo	5 322	1 600	1 595
Dissolution Fonds subvention Ateliers FOJ	2 375	2 375	2 375
Dissolution Fonds subventions Fondation privée Genevoise Ateliers FOJ	119 136	130 000	147 146
Dissolution Fonds subv. Fond. privée genevoise pour la maison OBB	90 476	130 000	44 123
Dissolution Fonds subventions COGERIM RPR	0	0	1 875
Dissolution Fonds subv.Hospice Général aménagement 2 Ponts	1 875	1 875	1 875
Dissolution Fonds subventions Foyer Sous-Balme	20 930	20 930	20 930
Dissolution Fonds subventions Jeanne d'Arc	1 040	1 040	1 040
Dissolution Fonds subvention Travaux Seymnaz (rue Désiré 3 et 4)	12 390	9 210	9 292
Dissolution Fonds subventions I. Hafen Foyer Doret	5 000	5 000	5 000
Dissolution Fonds subventions d'investissements	11 764	11 000	76 032
Variation fonds de financement des immobilisations	(674 852)	53 030	(996 610)
Variation fonds affectés			
(Attribution) / utilisation nette fonds affectés	(25 170)	0	(6 828)
Variation du capital des fonds	(700 022)	53 030	(1 003 437)
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION DU RESULTAT	1 390 221	(263 386)	(987 115)
Part à restituer ou à imputer à l'Etat de Genève	0	0	0
Part à imputer sur les résultats 2020 et 2021	(1 472 516)	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION DU RESULTAT	(82 295)	(263 386)	(987 115)

Fiabilisation des finances

Conformément à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), le Conseil d'Etat de Genève par voie du DIP a mis en place des processus de collaboration dynamique. Un contrat de prestations a été signé pour la période 2022-2025 qui définit les interventions et les missions des foyers de la FOJ. Le contrat de prestations permet de clarifier les relations de partenariat dans un domaine où les organismes publics continuent d'assurer un rôle essentiel dans les réponses à apporter à des besoins sociaux en constante évolution. Le contrat de prestations fixe le montant et l'affectation de l'indemnité consentie par l'Etat ainsi que le nombre et l'échéance des versements. La structure du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2022 répond aux recommandations de présentation de la norme Swiss GAAP RPC.

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
au Conseil de Fondation de la

Fondation Officielle de la Jeunesse, Lancy

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Officielle de la Jeunesse comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des variations des subventions, des fonds affectés et du capital de l'organisation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 donnent une image fidèle de la situation financière ainsi que de sa performance et de ses flux de trésorerie, conformément aux normes Swiss Gaap RPC.

Par ailleurs, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 sont conformes à la loi suisse, à la loi J 6 15 sur la Fondation Officielle de la Jeunesse, aux articles de loi traitant de l'établissement et de la présentation des comptes annuels contenus dans les dispositions légales de la République du Canton de Genève (LGAF, LSGAF, LIAF), ainsi qu'aux directives transversales étatiques.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil de Fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de Fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels, conformément à la directive transversale de l'Etat de Genève « présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités paraétatiques », et à la loi Fondation Officielle de la Jeunesse (LFOJ). Il est en outre, responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de Fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de la fondation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de Fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Audits

La fiduciaire de Preux et Associés SA a effectué l'audit des comptes 2022 et a garanti leur bonne tenue. Les comptes 2022 approuvés dans un premier temps par le Bureau ont été présentés au Conseil de fondation dans sa séance plénière du 25 avril 2023. Le résultat d'exploitation 2022 présentent un excédent de CHF 265'805.- et un résultat de l'exercice avant répartition du résultat de CHF 1'390'221.-. Une partie de cette somme a permis de réalimenter les fonds propres de la FOJ, qui avaient été fortement grevés par les effets de la pandémie. Ainsi, une subvention extraordinaire de CHF 1'725'000.- a été reçue du DIP pour couvrir le déficit lié au COVID-19 durant les années 2020, 2021 et 2022. Le résultat de l'exercice, après retraitement des résultats 2020 et 2021 pour la compensation du déficit COVID-19, présente un déficit de CHF 82'295.-. Par ailleurs, et conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 du code des obligations, l'organe de révision atteste qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels. Le SCI est mis en place en conformité avec les recommandations de l'organe de révision. Tous les commentaires détaillés et annexes explicatives figurent dans le rapport de l'organe de révision des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022, remis dans son intégralité au Conseil de fondation.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Autres points

Selon la norme Swiss Gaap RPC 21, le rapport de performance constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organisation.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la NAS-CH 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire de Preux & Associés SA

Eric de Preux
Réviseur responsable

Sophie Bonaguro

Experts-réviseurs Agréés

Lancy, le 18 avril 2023

EDRSB/22/162/430

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 29'560'324, compte de profits et pertes, tableau de flux de trésorerie, le tableau des variations des subventions, des fonds affectés, du capital de l'organisation et de l'annexe)

Remerciements

Nous exprimons notre très vive reconnaissance aux autorités communales particulièrement la Ville du Grand-Saconnex, de Genève, de Versoix, de Genthod, de Carouge et de Lancy ainsi qu'aux autorités cantonales et fédérales qui nous permettent grâce à leurs subventions, de réaliser notre mission.

Nos sincères remerciements s'adressent également aux entreprises, institutions et particuliers, notamment les Fondations Doret et Guéry, l'Association de l'institution La Pommière, l'Association Jeanne d'Arc, la Fondation privée genevoise, Promotion Santé Suisse, La Loterie Romande, l'entreprise ISS Facility services, l'Association Enfants de la Lune, Fondation Les enfants d'Abord Destination 27, Banque BNP Paribas, Le Genève Servette Hockey Club qui, grâce à leur fidèle soutien et leurs dons, permettent de concrétiser des projets dont les jeunes de la Fondation sont directement bénéficiaires.

Avec le soutien de la République et canton de Genève



**«L'enfance est le tout
d'une vie, puisqu'elle
nous en donne la clef»**

François Mauriac

Glossaire des abréviations

AGOEER	Association genevoise des organismes d'éducation d'enseignement et de réinsertion
AEMO	Action éducative en milieu ouvert
AIME	Agenda d'intégration médiation éducative
APE	AEMO Petite Enfance
APMF	Action préventive en milieu familial
API	Aide de première intervention
AIS	Agenda d'intégration suisse
BIE	Bureau d'intégration des étrangers
HG	Hospice général
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IPE	Intervenant en protection de l'enfance
UIMPV	Unité interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence
LAVI	Loi d'aide aux victimes d'infractions
OFJ	Office fédéral de la justice
OEJ	Office de l'enfance et de la jeunesse
OFPC	Office de formation professionnelle et continue
OMP	Office médico-pédagogique
SASLP	Service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement
SEM	Secrétariat d'Etat à la migration
SPMi	Service de protection des mineurs
TPAE	Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant
TPI	Tribunal de première instance
UD	Unité de développement
UMUS	Unité mobile d'urgence sociale



« Toutes les grandes
personnes ont d'abord été
des enfants, mais très peu
s'en souviennent.

Antoine de Saint-Exupéry



